Parti Socialiste
Réunion commune
Comité directeur
Groupes parlementaires
29 avril 1992

Sommaire

Le président (Claude Estier) 1
Gérard Fuchs 2
Jean Auroux 5
Le président 8
Claude Cheysson 9
Jean-Pierre Cot 13
Jean-Pierre Chevènement 15
Elisabeth Guigou 21
Gérard Gouzes 24
Michel Coffineau 26
Jacques Roger-Machart 28
Julien Dray 29
Michel Pezet 32
Laurent Fabius 34

La séance est ouverte sous la présidence de Claude Estier.

Le président (Claude Estier)

Nous avons aujourd'hui, le premier secrétaire l'a souhaité, une réunion commune du Comité directeur et des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du Parlement européen, comme il arrive dans les circonstances importantes et donc, la circonstance, aujourd'hui, est de déterminer la position du Parti et de ses groupes parlementaires sur la ratification du traité de Maastricht.

Nous souhaitons que cette réunion soit brève parce que chacun d'entre nous a d'autres occupations mais il est important que la position du Parti et des groupes parlementaires soit fixée clairement ce soir.

Nous allons donc, si vous voulez bien, entendre un rapport de Gérard Fuchs sur les problèmes du traité de Maastricht, ensuite interviendront brièvement les présidents des groupes à l'Assemblée, au Sénat et au Parlement européen pour faire le point de la situation dans chacun de ces organismes ; après quoi, nous ouvrirons un débat que nous espérons être, encore une fois, conduit à son terme le plus rapidement possible et le premier secrétaire, Laurent Fabius, conclura le débat avant l'adoption d'une résolution finale qui fixera la position du Parti et de ses groupes parlementaires.

Sans plus tarder, je donne la parole à Gérard Fuchs.

Collection Jean-Jaurès

Gérard Fuchs

Mes chers camarades, beaucoup a déjà été dit sur Maastricht depuis les récentes élections. J'ai entendu certains vanter les avantages du traité, d'autres souligner ses inconvénients. J'ai constaté que d'aucuns remarquaient telle réussite, d'autres telles imperfections. Les uns ont mis l'accent sur le rôle considérable de la France, d'autres plutôt sur le danger impressionnant de l'Allemagne. Ici, on trouvait que l'absence de toute référence à l'Europe extra-communautaire était décalée, là on se félicitait, au contraire, de traiter les problèmes dans l'ordre où il le fallait, et je ne mentionnerai que pour mémoire le si riche débat qui a opposé et opposera encore les zélateurs du référendum aux tenants de la ratification parlementaire.

Mais à tous je veux dire aujourd'hui : assez ergoté, assez balancé, assez esquivé, en un mot assez joué, nous sommes devant un traité qui résulte de deux ans de négociations, qui est le fruit d'un laborieux compromis à 12, dont tout le monde sait bien qu'il ne sera pas renégocié, alors aujourd'hui est venue l'heure de vérité, non pas sur la forme, non pas sur la méthode mais sur le fond.

Le traité de Maastricht existe, je l'ai rencontré, vous aussi. Le temps est venu pour tout responsable politique qui entend mériter ce nom de dire enfin s'il est pour ou s'il est contre, n'est-ce pas Jacques Chirac, n'est-ce pas Georges Marchais, n'est-ce pas les principaux dirigeants des mouvements écologistes ?

Il est temps que tous ceux qui se disent responsables se mettent enfin en face de cette réalité, certes regrettable mais, néanmoins tout à fait incontournable, la politique n'est pas ou si rarement choisir entre une bonne et une mauvaise solution, elle n'est pas répondre aux questions qui ne sont pas posées, elle est de trancher les alternatives telles que la vie les présente.

Alors, chers camarades, au risque de me répéter quelque peu moi aussi mais avec toute la conviction dont je suis capable, je voudrais vous redire pourquoi je pense que nous devons être pour et non pas contre Maastricht, puisque telle est l'alternative qui nous est offerte et pas une autre, et je me bornerai à quatre arguments.

Premièrement, Maastricht est une chance pour la souveraineté de la France, non pas la souveraineté des apparences, celle qui permet de décider de relances qui conduisent à des dévaluations, celle qui permet d'imprimer billets à l'effigie de la République mais qui ne se trouvent plus vraiment appréciés qu'en Afrique, celle qui est capable d'imaginer Concorde mais pas de lui trouver des débouchés, celle qui permet de construire des armes nucléaires mais difficilement les satellites pour les guider, celle qui peut décider que le nuage de Tchernobyl n'a pas franchi le Rhin, celle qui peut décider d'interdire les licenciements mais pas d'arrêter le progrès, celle qui peut imposer des quotas sur les chaînes de télévision nationales mais pas empêcher les séries américaines d'envahir les ondes.

Cette souveraineté, chers camarades, elle ne m'intéresse pas. Je suis aussi capable que quiconque d'être ému quand on envoie un drapeau tricolore ou quand retentit la Marseillaise. Mais pour moi, la souveraineté, la vraie, c'est quand ce que je décide, quand ce que la France décide, est suivi d'effet. Je

préfère dans ces conditions partager une souveraineté de plus en plus formelle si j'ai la certitude, au bout du compte, de retrouver une part de souveraineté réelle.
Or, qu'est-ce que Maastricht sinon justement un traité inspiré par cette philosophie là : un traité qui peut rendre possible des relances réussies, une monnaie reconnue, une technologie à la hauteur, une défense digne de ce nom, un environnement préservé, un espace social protégeable, des cultures nationales capables de survivre. J'ai bien dit "qui peut". Pas plus que d'autres, je ne peux garantir les résultats. Mais pensez-y ! Un traité qui offre la possibilité d'échapper à l'impuissance, cette unique raison là ne justifie-t-elle pas déjà sa ratification ?
Deuxièmement, Maastricht est une chance pour l'emploi, je le prétends et je le démontre.
Je ne connais pour ma part que deux façons d'accroître l'emploi : plus de croissance et un autre partage du travail. Plus de croissance : nous avons essayé de le faire seuls en 1981, bravement, à contre-courant de la période. Je sais que certains ici pensent encore que si l'on avait franchement laissé flotter le Franc, l'issue aurait été différente. Je n'ai jamais compris pour ma part comment aurait été évitée la spirale sans fin inflation, dévaluation, déficit extérieur. Sauf à véritablement fermer nos frontières, ce qui était déjà absurde en 1983 et serait tout simplement suicidaire en 1993.
Alors, plus de croissance, aujourd'hui, je ne sais qu'une manière de l'obtenir : une coopération des politiques économiques au sein de la Communauté Européenne, deux fois moins tributaire de l'extérieur que la France toute seule, et une monnaie unique permettant la diminution des frais d'intermédiation et la baisse des taux d'intérêt, allégeant d'autant la charge de notre dette.
Sommes-nous aujourd'hui dans une zone Mark ? Je le crois. Mais alors à tous ceux qui comme moi veulent en sortir, je dis : sortons-en vers le haut, sortons-en à travers une zone Ecu, et non vers le bas dans une flottaison du Franc qui serait bien vite, nous le savons, un naufrage. Quant à la réduction de la durée du travail, le raisonnement est encore plus simple, sauf à mettre en péril notre compétitivité et donc l'emploi, ce que justement nous voulons accroître, il n'y d'autre choix que de l'accompagner de réductions de salaires ou de la conduire au niveau européen. Bon vent à ceux qui voudront choisir le premier chemin ! Là encore, aucun des deux scénarios pour l'emploi que je viens de présenter n'est bien sûr assuré. Mais une chose est cependant claire, sans Maastricht ils sont impossibles, avec Maastricht ils deviennent l'un ou l'autre, ou toute combinaison des deux, envisageable. Troisièmement, Maastricht est une chance pour la paix.
Chers camarades, je serai bref sur ce point que j'ai déjà à diverses reprises traité devant vous. Je serai bref, et pourtant ce point est essentiel.
Je suis aujourd'hui de ceux qui ont peur pour l'Europe, non pas pour la Communauté Européenne, mais pour l'Europe continent elle-même, pour l'Europe qui inclut la Yougoslavie bien sûr, mais aussi les Balkans et le Caucase et toutes ces minorités enclavées, et toutes ces frontières, fruits de l'histoire, mais ignorantes des réalités humaines. J'ai peur de ces nationalismes, au départ

revendications compréhensibles et légitimes, mais si vite générateurs d'exclusions et de conflits.
J'ai peur de ces spirales qui ont nom difficultés économiques, détresses sociales, démagogie, pouvoir fort, ennemis intérieurs ou extérieurs, répression et finalement guerre.
Chers camarades, le traité de Maastricht nous offre la coexistence de la sauvegarde des identités nationales et de la mise en commun d'éléments substantiels de souveraineté. Il nous offre la disparition des frontières intérieures et la libre circulation des personnes dans la Communauté, en même temps que la possibilité d'affirmation de nos cultures respectives. Il nous offre la citoyenneté européenne, s'ajoutant aux droits nationaux imprescriptibles.
N'est-ce pas l'exemple qu'il faut donner justement au moment où il convient de le donner ? N'est-ce pas aujourd'hui ce que nous pouvons offrir de mieux à l'autre moitié de l'Europe ?
Songeons, chers camarades, à l'inverse, au risque de l'échec de Maastricht, sommes-nous si sûrs d'être nous-mêmes à l'abri de ces nationalismes qui nous inquiètent tant à l'Est ? Qu'arriverait-il en cas de panne de la construction européenne ? De nouvelles tentations, et peut-être même quelques anciennes, ne risquent-elles pas de resurgir alors ? Qui peut garantir ce qui pourrait naître de la conjonction et du renforcement respectif des nationalismes extérieurs et de nos extrêmes droites intérieures ?
Je vous le dis, pour la sauvegarde de la paix en Europe, il faut ratifier Maastricht.
Enfin je crois très profondément, et j'aimerais en convaincre peut-être l'un ou l'autre d'entre vous encore hésitants sur ce point, je crois que Maastricht est une chance pour le Socialisme démocratique. Chers camarades, à quoi sert-il de prendre le pouvoir en France si c'est pour constater que nos marges de manœuvre sont si réduites au gouvernement qu'il nous faut user de trésors d'explications pour convaincre notre électorat que notre politique est substantiellement différente de celle de la Droite ? Et encore n'y arrivons-nous pas toujours comme nous le voulons !
Socialistes, notre raison d'être est d'infléchir la pente naturelle des choses, l'évolution spontanée des marchés, de façon à ce qu'efficacité économique et progrès technique soient mis équitablement au service de tous dans le respect de la dignité de chacun.
Ne laisser personne au bout du chemin, ni en France, ni en Europe, ni dans le tiers-monde, ni où que ce soit sur notre planète, y a-t-il combat politique plus exaltant, et malheureusement aussi plus nécessaire ? Socialistes démocratiques, notre raison d'être est d'utiliser pour atteindre ces objectifs d'abord le suffrage universel, mais aussi la participation de tous et de chacun à travers la vie associative, la pression syndicale, l'action politique, et cela à tous les niveaux de pertinence, du quartier et de l'entreprise jusqu'au plus haut niveau de l'Etat.
Mais alors si nous voulons véritablement instaurer cette citoyenneté pleine et entière telle que je viens de la décrire, politique mais aussi économique et sociale, comment éviter d'aller plus loin? Comment éviter d'organiser un

Fondation Jean Jaurès

pouvoir de décision politique à l'échelle où se prennent déjà beaucoup de décisions économiques ? Comment ne pas comprendre que le niveau de décision que représente la Communauté Européenne est aujourd'hui
incontournable pour quiconque prétend encore sérieusement changer la vie ?
Une dernière fois alors, je dirai : le traité de Maastricht peut nous permettre tout cela. Il n'est pas Socialiste, il n'est pas non plus libéral, il est comme notre Constitution nationale un cadre qui fixe des règles de décision, sans préjudice de ce que pourra être celle-ci. Mais il a au moins l'immense et singulier mérite de permettre ces décisions, et pour cette raison là encore, nous nous devons de le ratifier.
Chers camarades, l'avenir de l'Europe n'est pas écrit. A nous de faire en sorte que ce soit les forces du progrès, les forces de la liberté, de la justice, de la responsabilité, qui se trouvent demain à ses commandes. A nous par conséquent d'œuvrer sans relâche pour renforcer la coopération de toutes les organisations politiques et syndicales qui se réclament dans la communauté du Socialisme démocratique. A nous de tracer le chemin vers ce qui devra être demain un véritable Parti Socialiste européen.
Maastricht n'est qu'un outil certainement perfectible, et il conviendra de le perfectionner. Mais le choix que nous avons à faire aujourd'hui est simple : le prendre ou le laisser. Comme Français, comme Socialistes, je vous dis que nous devons le prendre. L'heure n'est plus à la finasserie ou à l'esquive, c'est un oui clair à Maastricht que nous devons afficher, en travaillant à la ratification la plus large et la plus rapide du traité.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Gérard Fuchs. Jean Auroux ?

Jean Auroux

Chers amis, chers camarades, on m'a demandé d'être bref, mais je ne résiste pas au plaisir de vous citer deux anecdotes.
Lorsque j'avais douze ans, mon professeur de géographie m'avait fait monter à l'estrade devant une carte muette et m'avait demandé de lui montrer les quatre continents. Alors on avait identifié l'Asie, l'Amérique, l'Océanie, l'Afrique, et j'avais fini par montrer l'Europe.
Il avait eu cette réponse, parce qu'il y avait eu des protestations dans la salle : "l'Europe, ce n'est pas un continent, c'est une péninsule de l'Asie !"
Les protestations continuaient, on sortait les livres de géographie, on disait : "mais, professeur, vous avez vu, c'est marqué que c'est un continent !" Il avait eu cette réponse superbe : "c'est vrai parce que ce sont les Européens qui ont fait les livres de géographie."
Je soumets cela à votre attention.
La seconde anecdote est la suivante : j'ai été un de ces pères, il y en a sans doute dans la salle, dont les enfants se sont retrouvés en fin d'année 1989 avec un marteau et un burin en train de démonter le mur de Berlin, et il faut savoir que cela reste dans les mémoires des générations d'aujourd'hui, parce que pour ces jeunes - il n'y en a peut-être pas assez

ici - l'Europe, c'est aussi la paix et c'est aussi la démocratie.
Alors, certes, ce texte n'a sans doute pas la beauté formelle des pages de Flaubert ou de Balzac, mais il est sans doute l'un des messages politiques les plus forts jamais présentés par des nations aussi puissantes, développées, de vieille tradition mais soucieuses de préparer l'avenir, dans un monde qui n'est plus celui du 18ème siècle, où l'on découpait nos départements pour permettre à chaque paroissien, devenu citoyen, de pouvoir aller au chef-lieu en une journée de voiture à cheval !
Aujourd'hui, avec nos lignes aériennes, ce sont les capitales des nations qui font office de chefs-lieux !
Bref, vous comprendrez que je suis de ceux qui préfèrent une lecture lucide, mais positive et militante de ce traité, plutôt qu'une lecture nationaliste et notariale de textes qui sont plus ouverts, finalement, que certains ne le disent, ou ne le craignent.
Ces textes, nous devons les faire vivre, nous Socialistes particulièrement, notamment dans un certain nombre de domaines sur lesquels j'estime que nous n'insistons pas assez, car les médias (et parfois nous-mêmes) s'attachent davantage au commentaire sur les aspects trop strictement institutionnels.
C'est pour cela que, pour aller vite, je voudrais insister sur deux points
La citoyenneté, et l'Europe sociale, à condition qu'on prenne le temps de lire suffisamment ce texte.
Cette citoyenneté de l'Union donne ainsi des droits à chacun et à chacune des Européens, qui va bénéficier d'un droit de vote et d'éligibilité élargi, avec sans doute les précautions nécessaires, à chacune et à chacun qui disposera du droit de pétition devant le Parlement européen, qui disposera du droit de s'adresser au médiateur, qui pourra bénéficier de la protection consulaire et diplomatique de tout Etat membre lorsqu'il sera à l'étranger, qui pourra voir ses diplômes, ses certificats et ses qualifications progressivement validés dans les douze pays de la Communauté, qui pourra faire respecter le principe de l'égalité des sexes, notamment dans le monde du travail, et qui pourra bénéficier collectivement (et je l'espère, solidairement) des progrès accomplis par la politique communautaire en matière de santé, en matière d'environnement, en matière de protection des consommateurs.
Cette dimension-là du traité n'est pas faite pour me déplaire, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'autres perspectives intéressantes.
En matière d'aménagement du territoire, je cite : "... En particulier la Communauté vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées, y compris les zones rurales..."
S'y ajoute une instance dont on parle peu, qui sera utile même si elle n'est que consultative actuellement : c'est le Comité des régions, composé de représentants des collectivités régionales et locales et où la France disposera de 24 sièges.
Autre perspective dont on parle peu mais qui pourrait nous intéresser, y compris pour un prochain Congrès : c'est l'article 138-A, qui reconnaît les partis

politiques au niveau européen. Cette donnée-là mérite peut-être aussi, au moment où nous cherchons de nouveaux horizons, d'être intégrée.
Sur le plan social maintenant, je cite deux articles et je m'excuse de ces citations, mais j'ai observé qu'ils n'étaient pas toujours très bien connus.
"La Communauté des Etats membres a pour objectif la promotion de l'emploi (Gérard en parlait), l'amélioration des conditions de vie et de travail, une protection sociale adéquate, le dialogue social, le développement des ressources humaines, permettant un niveau d'emploi élevé et durable et la lutte contre les exclusions".
Intéressants aussi, les articles 2 et 4 du même accord social, même s'il est imparfaitement signé par tous les membres puisque vous savez la position du Royaume-Uni.
Je cite : "Un Etat membre peut confier aux partenaires sociaux, à leur demande conjointe, la mise en oeuvre de directives précises en matière sociale."
Pour nous qui cherchons des perspectives de reconquête sociale et de valorisation de nos partenaires, notamment syndicaux, n'y a-t-il pas là des perspectives que l'on pourrait mettre en oeuvre ?
Autre élément, je cite à nouveau : "Le dialogue entre partenaires sociaux au niveau communautaire peut conduire, si ces derniers le souhaitent, à des relations conventionnelles, y compris des accords."
On comprendra que, là aussi, je sois, avec quelques autres, au moins aussi sensible que beaucoup d'entre nous à cette perspective de politique contractuelle sur le plan social, sans doute par secteur d'activités, dans un premier temps, qui pourrait se mettre en place au niveau communautaire, avec ses effets protecteurs pour les salariés et correcteurs de distorsion de concurrence entre les entreprises.
Sur le plan de la citoyenneté, sur le plan social, et pas seulement sur le plan des institutions économiques et monétaires, trop souvent seules mises en avant, nous voyons bien que c'est une sorte de nouvelle frontière qui s'offre aux peuples de notre vieille Europe, qui est sans doute riche de toutes ses racines, mais qui a besoin (et je reviens aux nouvelles générations) aussi et plus que jamais d'un projet d'avenir.
Voila donc une lecture, que je voudrais plus militante, d'un traité dont je ne souhaite pas que seules les analyses institutionnelles fassent une image tronquée, imparfaite et un peu décevante à l'égard de l'opinion publique.
Dernier point : notre Parlement et, élus précisément,, l'Assemblée Nationale (je conclurai sur cet élément), ne peut être absent de cette démarche historique et unique par son volontariat démocratique. Notre Parlement ne peut se contenter non plus d'en être spectateur.
C'est pourquoi le groupe Socialiste, compte tenu de ce que je viens de vous dire sur ces perspectives, notamment sociales et de citoyenneté, demande que soit prévue (mais c'est valable pour d'autres domaines également), sous une forme appropriée, la saisine préalable pour avis du Parlement sur tous les projets de directive communautaire.
Ainsi, nos négociateurs français seront, comme ceux d'autres Etats, mieux armés pour défendre les choix pertinents qui ne sont pas tous ceux d'une

Fondation Jean Jaurès

approche technocratique. Il appartiendra par la suite de rechercher au niveau de chaque Assemblée la procédure interne d'instruction la plus appropriée.
Quant au débat sur les notions de souveraineté et de compétence, je dirai simplement qu'il ne faut pas confondre abandon et partenariat et qu'il convient d'autant plus d'apprécier ce partage quand il concerne de nouvelles souverainetés où les concessions de l'un sont largement équilibrées par celles des autres.
Enfin, n'oublions pas que si l'acte unique était d'abord l'organisation d'un grand marché européen sur des bases largement libérales, le traité de Maastricht, au contraire, ouvre de nouvelles dimensions et de nouvelles compétences : citoyenneté, politique sociale, environnement, santé, infrastructures de transport, aménagement du territoire, qui me semblent assez proches de ce que peuvent souhaiter des Socialistes.
C'est pourquoi notre groupe, dans sa quasi-unanimité, apportera son soutien et son concours à la réussite de ce grand projet de cette fin de siècle et nous souhaitons, monsieur le président de séance (et je m'adresse au premier secrétaire) que pour solenniser l'engagement du groupe et donner l'éclat nécessaire à ce débat, il puisse être sanctionné par un vote personnel à la tribune, qui me semblera plus élégant que des
clés, dont la manipulation pourrait être, ici ou la, sous-traitée dans des conditions qui ne sont pas gratifiantes pour l'image que nous souhaitons donner du Parlement.
Voilà, chers amis, chers camarades, la lecture que je souhaite faire de ce projet qui fait honneur à ceux qui l'ont négocié, qui accompagnera la politique du Président de la République, et que nous souhaitons à la fois pour ce que nous avons déjà fait et aussi pour tout ce que nous avons encore à faire ensemble. Merci.
(Applaudissements)

Le président

Merci à Jean Auroux.
Chers camarades, pour ma part je vous épargnerai un discours dans lequel je ne ferais que reprendre les arguments favorables à la ratification du traité de Maastricht qui viennent d'être exposés par Gérard Fuchs et par Jean Auroux.
Je voudrais simplement vous dire, parce que je crois que c'est un élément important d'information, comment les choses se présentent au Sénat. Lorsqu'il s'agit d'une révision constitutionnelle, comme vous le savez, le Sénat a exactement les mêmes droits que l'Assemblée Nationale, puisque le texte doit être adopté en termes identiques par les deux Assemblées, sans que le gouvernement puisse intervenir en demandant la réunion d'une Commission mixte paritaire. Il est donc important de savoir comment les choses se présentent au Sénat.
D'après les pointages que nous avons pu faire au groupe Socialiste et que nous avons confrontés avec ceux d'autres groupes du Sénat, il apparaît de toute évidence qu'il y aura une majorité, et une majorité des 3/5èmes, pour adopter la révision de la Constitution.

Fondation Jean Jaurès

Cette majorité des 3/5èmes comporte déjà aujourd'hui : la quasi-totalité (et peut-être, je l'espère, la totalité) du groupe Socialiste, la quasi-totalité du groupe de l'Union Centriste, également celle du groupe RDE, un tiers au moins, et probablement davantage, du groupe RPR, et plus de la moitié du groupe des Républicains Indépendants, ce qui fait un total compris entre 200, 210 et 215 voix, alors que la majorité des 3/5èmes, en admettant que tous les Sénateurs participent au scrutin, est de 193 voix. Donc, il n'y a pratiquement aucun doute que la majorité des 3/5èmes sera acquise.
Le seul problème est celui de savoir si le vote sera acquis dès la première délibération en séance plénière.
L'ordre du jour, en principe, est prévu pour les 19, 20 et 21 mai au Sénat. Si le Sénat accepte, dès cette première délibération, de voter en termes identiques le texte qui viendra de l'Assemblée Nationale, nous en aurons terminé le 21 mai au soir. Sur ce point, on ne peut pas avoir aujourd'hui une totale certitude, mais c'est, à mon avis, également une grande probabilité.
En tout cas, élément important à connaître, l'ensemble des Sénateurs UDF (qui, comme vous le savez, au Sénat sont répartis en trois groupes) se sont réunis ce matin sous la présidence de Giscard d'Estaing et, à la demande même de Giscard d'Estaing, ils ont, semble-t-il (en tout cas, c'est ce qu'ils ont dit aux journalistes ensuite, à la sortie de leur réunion), décidé d'aller vite et, donc, de voter le texte qui viendrait de l'Assemblée Nationale dès la première lecture.
S'il en est ainsi, si l'ensemble des Sénateurs UDF se comportent de cette manière, effectivement nous pouvons avoir une majorité au Sénat sur le texte de l'Assemblée, sans qu'il y ait besoin d'autre "navette". Donc, dans cette hypothèse (qui est une probabilité, mais pas une certitude), nous aurions effectivement terminé le 21 mai.
Je me résume : l'issue finale est évidente, elle ne pose aucune espèce de doute, mais le seul problème et de savoir s'il y aura "navette" ou pas "navette" et, à mon avis, la probabilité est qu'il n'y en ait pas et que, donc, le 21 mai, le Président de la République soit en mesure de décider la convocation du Congrès pour les premiers jours de juin.
Voilà comment les choses se présentent au Sénat. C'est la seule information que je voulais vous donner, mais qui, encore une fois, me paraît importante dans la mesure où le rôle du Sénat dans cette affaire (et d'ailleurs, tous les articles de presse le soulignent) est important et même décisif. Je vous remercie. Je donne maintenant la parole à Claude Cheysson.

Claude Cheysson

Camarades, Jean Auroux, tout à l'heure, a rappelé que la construction européenne s'était faite dans un cadre très libéral jusqu'à Maastricht. C'est tout à fait exact et c'est logique.
Lorsqu'il a été créé un marché commun, c'était afin de gagner le bénéfice de l'effet de taille. On a donc ouvert les frontières, on a assuré le libre échange et, peu a peu, on a harmonisé un certain nombre de règles, de façon à libérer ceux qui sont capables d'assurer la croissance (les forces du marché) d'un maximum de contraintes.

Collection Jean Jaurès

Dans un seul domaine, il y a eu une politique : c'est la politique agricole commune.
Elle doit être revue, mais n'oublions pas que c'est grâce à cette politique que l'agriculture française a pu être sauvée, il n'y a pas eu de politique ailleurs.
Maastricht introduit la possibilité de décider de politiques, de confier au pouvoir politique le soin d'encadrer l'économie de marché dans le domaine de la culture, de l'éducation, de l'environnement (la politique industrielle est même ouverte) et, pour le plus important, qui est l'Union économique et monétaire, une condition préalable est posée : cohésion économique et sociale.
Ce n'est pas rien.
Cohésion économique, on en fixe les critères. Cela signifie immédiatement un effort considérable des plus riches vis-à-vis des plus pauvres. Jacques Delors a eu raison d'être provocant en montrant immédiatement ce que cela allait signifier comme effort budgétaire de la part des riches pour les quatre pays les plus pauvres. Une redistribution des ressources est en cours, elle est nécessaire.
Cohésion sociale. Le Président de la République avait, dès juin 1981, proposé que la Communauté soit compétente pour décider de politiques sociales et en décider avec les représentants des travailleurs. M. Thatcher avait poussé des cris d'orfraie, considérant cette proposition comme parfaitement pornographique ; elle avait tout à fait raison compte tenu de ce qu'était le développement européen de l'époque, le développement marchand.
Cette fois, on a obtenu le principe de politique sociale allant au-delà des règles d'hygiène et de sécurité, comportant une véritable représentation des travailleurs, comportant la consultation obligatoire des travailleurs dans peut-être pas encore la gestion mais l'évolution des entreprises.
C'est singulièrement important, permettez-moi de dire, même si ce n'est pas agréable pour un Français, pour nous Socialistes, alors que le pouvoir syndical a pratiquement disparu en France maintenant, de réintroduire dans le contrôle des décisions européennes, des syndicats qui existent, eux, ô combien. Pensez aux syndicats allemands.
Maastricht représente donc la possibilité d'affirmer la primauté du politique, d'encadrer par des décisions du pouvoir politique le jeu de l'économie de marché. On ne va pas revenir sur l'économie de marché mais on va encadrer cela par le jeu du politique, par les politiques qui seront décidées et qui seront décidées par qui ? Par les pouvoirs politiques. Voilà où Maastricht est essentiel, et je vais très loin, pour nous, hommes de gauche, Maastricht est essentiel ; s'il n'y a pas Maastricht, je me demande si nous pouvons accepter le développement européen tel qu'il s'est fait jusqu'à maintenant, développement entièrement laissé aux forces du marché. Maastricht est le premier redressement vers la Gauche de ce que doit être l'Europe, demain.
Que le traité, tel qu'il est, soit insuffisant ; c'est certain. En matière de démocratisation, il y a beaucoup à faire et la démocratisation est importante parce que c'est uniquement s'il y a un contrôle des élus que nous assurerons que l'intérêt de tous sera servi et pas simplement l'intérêt des forts, l'intérêt des riches. Or, dans le jeu des forces du marché, il est évident que les intérêts des

faibles ne sont pas pris en compte. A quoi sert un pauvre ? A quoi sert un chômeur ? A quoi sert un handicapé ? A quoi sert un pays du tiers-monde dont on n'a pas besoin ? Tout naturellement, dans le jeu de la Communauté dont le nombre de pauvres n'a cessé d'augmenter, c'est tout à fait logique, les statistiques de la Commission le prouvent, il faut que ceci soit redressé mais cela comporte que le politique ait la primauté et que cette politique soit contrôlée par les élus de toute la population et pas simplement par les représentants des riches.
Alors, il y a des progrès importants à faire dans les pouvoirs du Parlement européen, oui mais ce n'est pas pour moi le plus important. Dans la prise de responsabilité par les Parlements nationaux. Il est intolérable que les Parlements nationaux aient aussi peu contrôlé les exEcutifs jusqu'à maintenant. L'élément essentiel dans la construction de demain de la Communauté reste le Conseil des ministres. Les ministres doivent être contrôlés, les ministres doivent être contrôlés par leur Parlement. Il faut que ce que l'on appelle la subsidiarité joue véritablement, c'est-à-dire que ne soient prises, au niveau européen, que les décisions qui auront une meilleure portée de ce niveau. Elles devront être prises au niveau national et au niveau régional ; il faut que les assemblées régionales et nationales prennent les dispositions nécessaires pour que ceci soit précisé et, ensuite, appliqué.
Une coopération étroite s'impose donc entre ces différents niveaux de représentation des élus. Il faut que les travaux du Conseil des ministres soient publics, publics en particulier dans tout le travail législatif, de façon que les médias puissent s'en emparer, puissent les commenter. Il faut, entre parenthèses, qu'en France les médias veuillent bien suivre les travaux européens avec un soin aussi grand que les médias britanniques, allemands ou autres.
Le contrôle démocratique, ce n'est pas seulement le contrôle du Parlement européen. Grâce au ciel, c'est le contrôle des Parlements nationaux, des assemblées régionales ; c'est le contrôle à travers les médias par l'opinion. Tout cela, me semble-t-il, ce sont bien des thèses Socialistes, n'est ce pas ? Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure d'une manière provocante, sans Maastricht, je ne suis pas sûr que les Socialistes puissent longtemps accepter les développements actuels de l'Europe. Nous avons besoin de cet encadrement politique, nous devons être les premiers à le servir, nous avons besoin de cet encadrement, nous avons besoin de l'intervention des représentants des travailleurs, en particulier des syndicats dans la construction de demain.
On dira que ceci comporte des modifications au traité de Maastricht. J'affirme que chacun de ces points - nous n'avons pas le temps de les prendre un par un - peut être obtenu au titre de l'application des principes posés à Maastricht. Il faudra que nous veillions à ce qu'avant l'exEcution des clauses prévues à Maastricht, les différents compléments nécessaires soient apportés ; c'est déjà convenu en ce qui concerne la France pour les conditions d'application du droit de vote des citoyens européens aux élections municipales et européennes. Cela devra être convenu dans chacun des domaines que j'ai évoqués tout à l'heure ; c'est possible dans chacun d'entre eux.
Eut-il été préférable d'en inscrire dans le traité de Maastricht ? Probablement, et

la France s'y est employée ; elle avait demandé qu'il y ait possibilité d'une politique sociale dès 1981. Elle n'a pas pu obtenir plus. Il est pour moi, et combien ai-je d'années de vie communautaire, très surprenant que nous ayons obtenu autant que nous avons obtenu à Maastricht. Pour moi, c'est une surprise et c'est une surprise singulièrement encourageante.

Alors, devrions-nous tenter un nouvel exercice ? Je ne crois pas que nous pourrions faire mieux qu'il n'a été fait là et surtout nous n'avons pas le temps car, et je tiens à prendre encore deux minutes sur ce sujet, Maastricht, parce qu'il est aussi important que je viens de vous le dire, déplaît singulièrement à des partenaires singulièrement aussi importants
dans la Communauté.

Nous avons tenu une session du Parlement européen au lendemain de Maastricht. Savez-vous que les députés allemands, Socialistes comme Chrétiens démocrates, ont voté à l'unanimité pour renvoyer le Conseil européen à ses études et pour qu'on reprenne la négociation de Maastricht, parce que la presse allemande du lendemain de Maastricht était absolument. détestable.

Le raisonnement allemand est très simple : nous avons beaucoup bénéficié du marché commun. Nous avons payé, nous avons beaucoup bénéficié. Que va nous apporter la suite ?

Moi, je n'ai pas de réponse à leur donner, autre que beaucoup d'argent, une certaine limitation dans leurs capacités internationales et un Deutsche Mark un peu plus contraint qu'actuellement où il est le maître absolu de toutes les monnaies européennes, sans consultation d'aucune sorte, où il agit sur la vie économique et monétaire de tous les pays européens, sans aucune consultation même a posteriori.

J'affirme ici que si le traité de Maastricht était soumis à référendum en Allemagne, le risque d'une majorité négative serait considérable, considérable.

Il faut donc que Maastricht soit ratifié par le Bundestag dans la prise de responsabilité qui a été celle du Chancelier Kohl jusqu'à maintenant, et le départ de Genscher m'inquiète. Nous ne pouvons pas nous permettre un délai dans la ratification de Maastricht.

Quant aux Anglais, ils ont très bien compris quels étaient les dangers. Ce n'est pas par hasard qu'ils se sont exclus des dispositions prises en matière sociale.

Tout ceci m'amène à vous dire que nous, Socialistes, devons être les grands partisans de ce qui a été décidé à Maastricht. Les Anglais l'ont parfaitement compris et ils s'en sont abstraits. Ils ont fait adopter une clause dite "d'optimum" qui leur permet de ne pas aller jusqu'au bout dans l'union monétaire, si la cohésion économique doit leur coûter trop cher. Or, elle leur coûtera. Ce qu'il faut, c'est remonter les régions et les pays les plus faibles et cela coûtera aux pays les plus forts.

Maastricht permet d'encadrer politiquement cette construction marchande qui a été celle de l'Europe jusqu'à maintenant. C'est pour nous, Socialistes, une aubaine ou alors renonçons à faire l'Europe, mais ne laissons pas l'Europe continuer à se développer uniquement dans la domination des forces marchandes. Nous avons là une possibilité d'encadrer politiquement le jeu de

Collection Jean Jaurès

l'économie de marché. Il serait fou de notre part de ne pas l'exploiter à fond, ce qui comportera, je le répète, des exigences vis-à-vis de nos gouvernements pour que les compléments nécessaires soient apportés après la ratification et avant la mise en oeuvre.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jean-Pierre Cot.

Jean-Pierre Cot
«Le Parlement européen invite instamment les parlementaires nationaux à autoriser la ratification du traité de Maastricht.»
Je cite ici le paragraphe 1 de la résolution adoptée par le Parlement européen, le 7 avril dernier, par une majorité substantielle : 226 voix pour, 62 voix contre, 31 abstentions.
L'analyse du scrutin n'est pas sans intérêt. Le groupe Socialiste a voté pour, à la quasi unanimité. Une voix contre, néerlandaise, 2 abstentions, l'une espagnole, l'autre grecque. Unanimité des Socialistes, unanimité notamment des Socialistes français.
Aussi permettez-moi de m'étonner lorsque je vois un des nôtres partir en croisade contre Maastricht à Paris alors qu'il n'a pas jugé nécessaire de se déplacer à Strasbourg pour assumer le mandat de député européen lors du vote décisif.
(Applaudissements)
Unanimité des Communistes Italiens. Unanimité des Libéraux, le troisième groupe du Parlement européen. Majorité des Chrétiens Démocrates, mais avec une minorité hostile comprenant 15 allemands ; le Chancelier Kohl n'a pas été suivi par les siens, dans cette affaire.
Vote contre : les Communistes Français, le groupe Le Pen, les Verts. Abstention prudente du RPR. Abstention contrainte des Conservateurs Britanniques. Il est vrai que le paragraphe 5 de la résolution déplorait l'attitude du gouvernement britannique. Il leur était difficile, dès lors, de s'associer au texte.
Contrairement aux apparences du vote final, le débat n'a pas été facile, ni au groupe Socialiste, ni au sein du Parlement. C'est que le traité de Maastricht, il est vrai, pose des problèmes considérables dans pratiquement tous les états membres.
En France, je n'insiste pas. Le processus de révision constitutionnelle est engagé après que le Conseil constitutionnel en ait confirmé la nécessité. C'est à ma connaissance la première fois dans notre histoire que nous sommes contraints de modifier notre Constitution pour souscrire à un traité international.
Le Royaume-Uni s'apprête à voter oui, mais non sans certaines appréhensions touchant à l'Europe sociale et l'Union économique et monétaire. Sur ce point, des dispositions dérogatoires regrettables, mais il fallait en passer par là, ont été adoptées dans le traité, touchant aussi la notion même de politique étrangère et de sécurité commune et surtout, touchant la souveraineté de Westminster, refuge de toutes les arrière-pensées, mais aussi craintes légitimes quant au contrôle

Fondation Jean Jaurès

démocratique dans les domaines essentiels que sont la défense, la justice ou la monnaie, domaines affectés par Maastricht.
En RFA s'exprime, on l'a dit, une préoccupation majeure : le Deutsche Mark, dont la stabilité est la vraie loi fondamentale de la RFA qui n'a pas encore exorcisé la grande peur de l'inflation de l'ère galopante des années 20. Mais enfin, les länders craignent pour leur pouvoir et l'on retrouve très fort en Allemagne le thème du déficit démocratique dans l'Europe de Maastricht.
L'Espagne connaît de considérables difficultés économiques du fait de son adhésion à la Communauté européenne, contrairement à ce qui avait été naguère dit lors de son entrée. Elle craint que l'Union économique et monétaire ne les aggrave et que les moyens de la cohésion économique et sociale de la Communauté ne soient pas suffisamment accrus. En l'espèce, le paquet Delors 2, comme on dit, lui paraît insuffisant et, par ailleurs il fait grincer les deux "contributeurs nets" dont nous sommes. La situation n'est pas simple là-dessus. L'Italie partage ces difficultés.
En Irlande, Maastricht révèle un problème de société, comme en témoigne le drame récent de l'avortement d'une jeune fille violée, problème d'une communauté de valeur pour un pays qui est encore un pays catholique intégriste.
Le Danemark, la Grèce, la Belgique, le Luxembourg même ont des objections à formuler, heureusement le Portugal n'a pas d'état d'âme.
Quelques conclusions après ce tableau qui me paraissent importantes à prendre en compte. J'en vois trois.
Premièrement, l'ambition de Maastricht se mesure à l'aune même de ses difficultés. Il s'agit, oui, d'une grande affaire qui touche à des sujets sensibles et fondamentaux concernant la structure de nos sociétés, concernant la place de nos Etats. Il s'agit bien de partager notre souveraineté pour mieux l'exercer, comme le disait Gérard Fuchs tout à l'heure, ne minorons pas l'importance de l'enjeu pour tenter de dorer la pilule, assumons pleinement avec François Mitterrand la dimension historique de l'événement, cela me paraît essentiel à cette date ci.
Deuxièmement, malgré ces réserves fondamentales, tous les Etats membres, et je dis bien tous les Etats membres, s'apprêtent à ratifier le traité de Maastricht, parce que tous ont conscience qu'il s'agit sans doute d'un progrès dans la construction européenne, mais qu'il s'agit surtout de la survie de l'Europe telle que nous la connaissons, de la survie de notre communauté comme espace de paix et de prospérité dans un monde troublé.
Nous le savons bien, nous sommes à un tournant de l'histoire. Si nous ne consolidons pas la communauté pendant qu'il en est encore temps, notre Europe partira en lambeaux, sous les pressions conjointes de la concurrence économique et technologique des Etats-Unis, du Japon, du désastre écologique, de l'effondrement économique, de la montée des nationalismes à l'Est, enfin de la démographie conjuguée avec la montée des intégrismes religieux dans la zone Méditerranée.
Troisièmement, Maastricht n'est pas une fin, Maastricht est un commencement, car ces questions fondamentales qui se posent dans tous nos 12 Etats, il faudra y apporter réponse dans le cadre de nos souverainetés étriquées. Il faudra y

apporter réponse, non en renégociant Maastricht, car ce serait tout remettre en cause, nous le savons mais après Maastricht.
Au demeurant, les 12 ont pris date, ce sera 1996, notamment pour adapter institutions et procédures communautaires à un élargissement devenu inévitable à l'Autriche, à la Suède et peut-être à quelques autres. Il faudra alors avoir une vision plus claire à 12 de l'architecture de la grande Europe, de la place de notre communauté dans cette construction. Il faudra mieux définir à ce moment là ce que nous attendons de notre Communauté, en particulier dans les domaines de l'Europe sociale et de l'écologie et il faudra davantage de contrôle démocratique, et ceci à la fois sur le plan national et sur le plan européen.
Mais avant d'ouvrir ce chantier de l'avenir, il faut d'abord ratifier Maastricht. Aux assises de Rome, les Parlements nationaux avaient demandé au Parlement européen de donner son assentiment pour éclairer les 12 débats nationaux. C'est fait depuis le 7 avril.
Nous vous disons avec insistance : autorisez la ratification du traité de Maastricht, et ceci sans tarder.
(Applaudissements)

Le président - Merci. Je vais maintenant ouvrir le débat. Je précise que Roland Dumas qui est là est obligé de partir, mais Elisabeth Guigou reste avec nous quelques minutes et pourra intervenir si elle le souhaite. Je prends les inscriptions. Qui souhaite intervenir ? Chevènement, je t'en prie, tu as la parole.

Jean-Pierre Chevènement
Chers camarades, ma tâche est rude, puisque je ne partage pas les avis qui viennent d'être exprimés. Il y aura sans aucun doute une très forte majorité, non seulement dans cette Assemblée, mais également à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au Congrès, les meilleurs pointeurs donnent d'ores et déjà les 4/5èmes des voix. C'est beaucoup, c'est plus qu'il n'en faut pour faire adopter le projet de révision constitutionnelle qui ouvrira la voie à la ratification de Maastricht.
Tout d'abord, je voudrais dire que le problème, à mes yeux, n'est pas d'être pour ou contre l'Europe, il est de savoir comment nous envisageons de construire l'Europe, par quels moyens, d'abord par la monnaie, comme cela résulte de Maastricht, et il s'agit là d'une entreprise qui couronne un effort qui a été entrepris depuis déjà des années, car les accords de Hanovre signés en 1978 à MM. Giscard d'Estaing et Barre assignaient bien à l'Europe cette finalité d'une Union économique et monétaire. Donc, la question est de savoir si nous privilégions cette dimension qui rétrécira l'Europe à un très petit nombre de pays, 2 satisfont aujourd'hui, le Président de la République nous l'a rappelé, aux exigences du traité de Maastricht, aux critères qui ont été définis en matière d'inflation, de déficit budgétaire, d'endettement public, de taux de change et de taux d'intérêt et on peut prévoir que 6, 7 peut être seront capables de satisfaire à ces critères.
Est-ce là une entreprise qui est à l'échelle des temps que nous vivons une Europe restituée à sa géographie, à sa dimension complète par la chute du mur

Fondation Jean-Jaurès

de Berlin qu'évoquait tout à l'heure Jean Auroux ? Je ne le crois pas. Je pense qu'il faut construire l'Europe autrement et que le traité de Maastricht, non seulement sera de peu d'utilité pour l'Europe qu'il faudrait construire, mais qu'il seras à bien des égards, un obstacle. Pas plus tard qu'hier soir, je lisais un article d'Alain Minc, expliquant dans les colonnes du Monde que Maastricht courait à l'échec, allait s'effondrer sous ses propres échafaudages et que c'était là la raison pour laquelle il fallait le ratifier pour laisser à l'Allemagne la responsabilité de cet échec.

Donc, le fond du débat n'est pas pour ou contre l'Europe, il est pour ou contre Maastricht, point de vue respectable, comme l'a indiqué le Président de la République, à la télévision, puisque, a-t-il dit, il y a même des gens qui sont mes amis et qui ne partagent pas la logique de Maastricht.

A vrai dire, ce n'est pas d'aujourd'hui, vous le savez, je n'ai pas besoin de vous rafraîchir la mémoire, nous nous connaissons depuis fort longtemps pour la plupart d'entre nous, ce débat sur l'Europe existe dans le Parti Socialiste depuis je dirai presque toujours. A l'époque de la CED il a divisé en deux le groupe Socialiste et même, autant que je m'en souvienne, le traité de Rome n'avait pas été voté par tous les Socialistes, en tout cas pas par Pierre Mendès France et en ce qui concerne les Socialistes, depuis que le Congrès d'Epinay nous a réunis, nous ne sommes pas facilement d'accord.

Rappelez vous le Congrès de Bagnolet 1973, à l'époque, Pierre Joxe avait élevé la voix au Bureau exEcutif, François Mitterrand avait saisi ce prétexte pour faire un Congrès extraordinaire, plusieurs motions s'étaient affrontées, nous en étions sortis par une motion de synthèse, comme c'est d'usage entre nous, sur le thème de "l'Europe sera Socialiste ou ne sera pas". Est-ce que celle qu'on nous présente a quelques rapports avec le Socialisme ?

Franchement, je crois que poser la question, c'est y répondre. Le traité de Maastricht, c'est, en effet, essentiellement, l'Union économique et monétaire. L'Union économique et monétaire, c'est la prolongation de la politique qui nous a conduits, chers camarades, là où nous en sommes, dans une France à près de 3 millions de chômeurs, avec les élections cantonales et régionales qui ont fait apparaître que si nous avions, certes, la confiance du Financial Times et du Wall Street Journal, nous n'avions peut-être pas autant celle des électeurs, j'allais dire, de Périgueux, mais je crois que Roland est parti, ni de Tarascon et même de Belfort, et il me semble que le fait de privilégier toujours la crédibilité externes par rapport à la crédibilité interne, par rapport à la crédibilité démocratique, finira quand même par faire problème. Qu'est-ce que cette banque centrale à laquelle nous allons remettre le pouvoir, chers camarades ?

On nous explique, Gérard Fuchs encore tout à l'heure, ou Jean-Pierre Cot, que nous allons partager notre souveraineté, la rEcupérer, mais franchement, franchement, pensez vous qu'une banque centrale indépendante des gouvernements et par conséquent de l'opinion, mais pas indépendante des marchés financiers, composée de M. Zinger, de M. de la Rozière, actuel gouverneur de la Banque de France, si ce n'est lui ce sera son frère, hommes estimables, d'ailleurs, mais quintessence de l'esprit ultra libéral, d'une

orthodoxie hors pair, pensez-vous que cette dévolution du pouvoir à la banque centrale est vraiment ce qui nous permettra de rEcupérer notre souveraineté, souveraineté dont j'accorde bien volontiers qu'elle a été en grande partie de facto aliénée, mais au lieu qu'elle le soit de fait, elle le sera en droit.
Elle l'a été de fait par ceux là même qui aujourd'hui découvrent au système monétaire européen qu'ils nous ont vendu en quelque sorte en 1983, après l'avoir condamné en 1978, car nous étions unanimes, en 1978 pour dire que le SME était un instrument de normalisation libéral, qui nous disaient que c'était un atout, découvrent que c'est une zone Mark, que le SME nous enchaîne au taux d'intérêt de la Bundestag qui le relève sans cesse, parce que la réunification allemande a son coût et qu'en relevant les coûts d'intérêt, on finance cette coûteuse réunification. Est-ce vraiment là le but de notre politique, et ne faudrait il pas, si l'Allemagne a clairement une politique qui est de mettre à niveau l'ancienne RDA et de reconquérir les positions qu'elle avait, et c'est un dessein légitime, l'Allemagne se situe là où elle est, quel est donc le projet de la France, est-ce que nous ne devrions pas avoir un projet qui serait, par exemple, de réduire le chômage à moins d'un million à l'horizon 2000 ?
Mais un tel projet, si nous l'avions, chers camarades, il conditionnerait une toute autre politique que celle à laquelle nous allons être enchaînés par l'Union économique et monétaire qui en posant des critères tellement stricts en matière de réduction d'inflation va entraîner dans toute l'Europe un concours de politique déflationniste.
Prenons un exemple : l'Italie. Endettement public 103% du PIB, en France 37%, mais pour l'Italie réduire son endettement à hauteur de 60% puisque c'est le chiffre donné par l'UEM, ceux qui ont lu le traité savent qu'il n'y a de chiffres et d'échéances que dans la partie relative à l'Union économique et monétaire, à l'horizon 1997, il faudrait qu'elle le réduise de 460 milliards de Francs français, c'est impossible. Cela ne se fera pas, donc l'Italie restera au bord de la route. Quel qu'effort qu'elle fasse pour rejoindre l'Union économique et monétaire. Loin d'être une zone de croissance forte, elle nourrira la spEculation financière par le maintien de taux d'intérêt élevé, qui décourageront l'initiative et l'investissement ; elle gonflera le chômage, elle creusera les inégalités entre les régions, entre les catégories sociales, entre l'Europe de l'Ouest avancée et puis l'Europe de l'Est qu'il faudrait arrimer à l'Europe de l'Ouest et l'Europe méditerranéenne et le Maghreb auquel nous devrions aussi penser à fournir des débouchés, car c'est seulement ainsi qu'ils pourront combler leur retard.
J'ajoute que cette logique économique se juxtapose à celle d'une bureaucratie de la concurrence. Ceux qui connaissent la manière dont, fonctionnent les institutions de Bruxelles savent que ce que je dis correspond à la réalité, nous n'avons pas de politique industrielle, de véritable politique d'aménagement du territoire et je le sais pour avoir demander la prime à l'aménagement du territoire pour la région de Belfort, rudement éprouvée par la fermeture de Bull ou les licenciements de Peugeot, nous n'avons pas de réponse et Roger Quillot qui a fait la même demande ne me démentira pas, cette prime nous sera refusée en vertu de quel ukase ? Ne pas forcer la concurrence.

Il est difficile d'accepter cela. Il est difficile quand on est Socialiste d'accepter la logique de l'Union économique et monétaire. Je dirai que quand on est républicain, il est quand même difficile d'accepter ce trou noir dans lequel va s'engloutir la démocratie.
Vous le savez, chaque année la Commission et le Conseil promulguent 4000 règlements, ce sont les dernières statistiques, celles de 1987; elles ne sont pas récentes, mais cela n'a pu que s'accroître. Des dizaines de directives, des milliers de décisions, et je vois par exemple le gel des décisions sur De Haviland, le refus de la Commission de M. Brittan, toujours, de laisser l'aérospatiale racheter De Haviland, je vois cette décision contestée par un ancien Premier Ministre qui écrit un article titré "un crime contre l'Europe", alors que cette décision est prise en vertu d'un règlement qu'il a contresigné.
Pourquoi cela ? Pour une raison très simple, c'est que pour ceux qui sont allés à Bruxelles, ils savent très bien qu'au petit matin nous capitulons sur des brouillons raturés et que nous chargeons les représentants permanents, les membres du COREPEL, de mettre cela au net.
Tout ceci se fait donc sur proposition de la Commission qui ensuite est chargée d'exEcuter et qui prend des décisions comment, entre ses 17 commissaires ? "Tu me passes la rhubarbe, je te passe le séné !" Et M. Brittan fait passer son train de décisions tandis que M... je ne sais pas, Mme Scrievener fait passer les siennes !
Voilà comment fonctionne réellement la Commission de Bruxelles, comment fonctionnent les institutions de Bruxelles, et vous le savez très bien, le règlement européen s'applique à la loi française, même postérieure, et vous le savez aussi, quand il y a contestation, c'est la cour de justice de Luxembourg qui tranche en dernier ressort, et le Conseil d'Etat comme la Cour de cassation appliquent.
C'est dire qu'il y a une totale dépossession du citoyen et que nous ne sommes plus dans le modèle républicain, nous sommes dans un modèle qui ressemble beaucoup à celui du Saint Empire Romain Germanique, où il y avait une diète, un tribunal impérial, un empereur qui siégeait dans un conseil aulique, la Commission, et une jurisprudence qui était le principal instrument d'autorité.
C'était cela, le Saint Empire Romain Germanique. Eh bien nous retournons à l'Empire Romain Germanique, la sainteté en moins, car l'esprit de la chrétienté a quand même pâli. Mais le culte du veau d'or est toujours là, je dirai même de plus en plus puissant. C'est l'esprit du capital qui prendra le relais.
On nous explique que l'Europe va assurer la paix. Franchement, chers camarades, soyons sérieux ! Si l'Europe est en paix, depuis une cinquantaine d'années, d'abord elle a fait deux guerres, elle a compris que ces guerres ne pouvaient plus être une politique continuée par d'autres moyens, du moins pour son compte, peut-être pour le compte des autres, et s'il n'y a pas de guerre en Europe, c'est parce que l'entassement des armes nucléaires, des armes dites de dissuasion est tel qu'aucun gouvernement ne pourrait raisonnablement envisager de faire la guerre.
Au niveau d'une ethnie ou d'un petit état, ou d'un micro état, c'est encore possible, on le voit en Yougoslavie, mais une guerre européenne aujourd'hui est devenue en effet impensable. Mais ce n'est quand même pas la Commission de

Bruxelles qui est à l'origine de cette situation, c'est le bon sens des Européens, c'est, je crois, la sagesse forcée à laquelle ils sont aujourd'hui contraints.
Chers camarades, je ne veux pas faire de procès, ce n'est pas du tout ma manière...
(Rires)
Non, je ne veux pas faire de procès. Je pense que ceux qui ont négocié Maastricht sont très conscients de ce qu'ils ont fait et de la véracité de mes propos.
Il y a l'Union économique et monétaire d'un côté, et de l'autre il y a une très vague, très floue union politique. Le Président de la République a dit qu'il y a l'union politique. Mais vous savez très bien que cette union politique est d'une nature tout à fait différente, elle définit des procédures généralement à l'unanimité, quelquefois à la majorité qualifiée, mais dans la réalité, ne croyez pas que vous allez demain retrouver au niveau de la Communauté les politiques qui permettraient de corriger les effets du tout marché auquel il a été consenti.
Je crois que le mythe du fédéralisme, et Roland Dumas a fait l'apologie du fédéralisme quelques jours avant la signature du traité, quand a eu lieu ce débat un peu surréaliste où contrairement à ce qui est dit dans l'article du Monde d'aujourd'hui, aucun député n'avait les textes préparatoires. On n'a même pas les textes définitifs, ou plus exactement
ils ne sont à la distribution que depuis hier matin.
Pour me les être procuré aujourd'hui, j'ai pu constater qu'à peine un député sur vingt avait donné sa signature. On nous oblige en effet à signer pour retirer le projet. Donc dans l'état actuel des choses, il n'y a pas un député sur vingt qui s'est procuré le texte de Maastricht. Voilà la réalité !
Eh bien il y en a eu encore beaucoup moins lorsque le débat a eu lieu quelques jours avant la signature du traité de Maastricht.
Je crois que le compromis auquel certains croient être parvenus, d'un côté l'Union économique et monétaire d'essence libérale et de l'autre une union politique qui permettrait de mettre en oeuvre ces politiques dont parlait tout à l'heure Claude Cheysson, ce compromis est un leurre.

Dans la Salle - Faut-il quitter l'Europe, alors ?

Jean-Pierre Chevènement - Il ne faut pas quitter l'Europe.

Dans la Salle - Tu nous démontres qu'il faut quitter l'Europe !
Jean-Pierre Chevènement - Je pense que l'Europe a un certain nombre de défis devant elle. Quels sont ces défis ? Le chômage, la précarité, les inégalités qui nourrissent le racisme et l'extrême droite, pas seulement en France, dans toute l'Europe, c'est le premier défi.
Le deuxième défi, c'est arrimer l'Europe de l'Est.
Le troisième, l'Europe du Sud et pour nous le Maghreb, vis à vis duquel nous n'avons pas de politique.
Quatrième défi, équilibrer la puissance américaine, mais non pas par un super

Fondation Jean-Jaurès

Etat qui se doterait d'une défense qui nous permettrait, comme je l'ai lu sous la plume de certains, M. Bosson par exemple, de faire la guerre du Golfe pour notre compte. Croyez-vous franchement que ce soit intelligent, que cela se traduise par une conception vraiment éclairée des rapports Nord-Sud ? Pensez-vous vraiment que du point de vue de la défense, ce ne soit pas le type même du faux raisonnement ? Car le but de la défense, c'est d'assurer la liberté de la diplomatie de son pays, ou d'un ensemble de pays, ce n'est pas de nourrir des expéditions extérieures.

Je vois que ces explications sont données en toute bonne foi par un certain nombre de gens qui de toute évidence n'ont pas réfléchi à ces défis qui sont sur notre route.

Alors je vais répondre à ta question, et je conclurai.

Répondre à ce défi, cela implique d'étendre le Conseil européen aux chefs d'Etat d'autres pays, y compris de l'Europe de l'Est, pour qu'ils puissent y siéger et donner leur avis sur les questions politiques, même s'ils ne font pas partie du marché commun proprement dit, parce qu'il y a une dimension politique qui doit intervenir.

Deuxièmement, c'est une initiative européenne de croissance qui doit permettre de tirer la croissance mondiale et d'aider les pays de l'Est et les pays du Sud en leur procurant des marchés, en les faisant travailler. Je pense qu'une monnaie commune qui existe, l'Ecu, est exactement ce qui nous suffit. Je pense à une sorte de Bretton Woods européen, un système de change fixe, mais néanmoins ajustable, comme c'était le cas dans le système de Bretton Woods, pour accueillir progressivement les pays de l'Europe de l'Est et les pays de l'Europe du Sud qui ont du retard par rapport aux pays avancés.

Je pense aussi qu'une défense européenne, ce sera toujours la coordination des défenses nationales des différents pays. Mais cela implique une politique, je dirai une volonté politique commune qui aujourd'hui fait défaut. Il ne suffit pas de dire qu'on fera une politique étrangère et de sécurité commune compatible avec l'OTAN pour avoir défini une politique indépendante. Même, je vous dis tout le contraire ! Cette politique étrangère et de sécurité commune compatible avec l'OTAN nous rapprochera de l'OTAN, on peut compter sur nos partenaires pour cela, mais elle ne nous permettra pas de définir une politique étrangère et une politique de défense indépendante qui nous permettrait de nous autonomiser vis à vis des Etats Unis. Je suis prêt à prendre les paris !

Maintenant je veux bien que certains fassent des paris pascaliens. Mon tempérament est peut-être plus rationaliste, c'est vrai. Le pari de Pascal, je ne l'ai jamais fait. Mais certains d'entre vous semblent prêts à tomber dans une sorte de fidélisme qui est sympathique, d'ailleurs, mais que pour ma part je ne partage pas. Alors, chers camarades, ce débat est noble, a dit Roland Dumas. La preuve, c'est que même dans nos rangs, il y a des gens qui ne partagent pas tout à fait mon avis.

(Rires)

Il est respectable, a dit le Président de la République. Je crois qu'il l'est parce que sur un enjeu aussi capital, et qui porte en fait sur la conception que nous

Fondation Jean Jaurès

nous faisons non seulement de la nation, mais de l'internationalisme et de l'Europe, petite Europe ou grande Europe, fédération ou confédération, je pense qu'il y a place en effet pour un
vrai grand débat que le vote sur Maastricht n'éteindra pas. Parce qu'ensuite, il faudra faire les travaux pratiques.
Alors à ceux qui prennent ces responsabilités, moi je souhaite vraiment bien du plaisir ! Je pense que nous serons amenés à faire beaucoup de rectifications, beaucoup de corrections de tir. Il faudra revoir profondément la copie. C'est ce que je pense. Je le ferai toujours avec la volonté de servir une plus grande solidarité entre les peuples d'Europe, mais je pense que la République, c'est une certaine éthique, c e sont des
valeurs universelles.
J'entendais Gérard Fuchs dire qu'il était ému en voyant monter le drapeau tricolore au mât. Je connais cela, et permettez-moi de vous dire que pour moi, le drapeau tricolore, ce ne sont pas trois morceaux d'étoffe, bleu, blanc, rouge, cousus ensemble, le drapeau tricolore c'est une éthique, ce sont des valeurs universelles, et je crains fort que dans l'Europe de Maastricht on ne retrouve pas ces valeurs universelles.
Nous aurons l'occasion d'en reparler. Je pense que nous avons ensemble non seulement une histoire commune, mais aussi des valeurs en commun.
Comme je l'ai expliqué devant le Comité directeur la dernière fois, la Gauche libérale, ce n'est quand même pas tout à fait la Droite libérale.
Je sais encore faire un certain nombre de distinctions ! Je les ferai toujours.
Mais je vous demande d'avoir du respect pour les opinions que j'ai exprimées au nom d'un certain nombre de parlementaires et au nom d'un certain nombre de militants.
Je pense qu'un parti qui tolère que sur un choix caractérisé comme étant le plus important depuis la 2ème Guerre Mondiale, un parti qui tolère justement la liberté de conscience, c'est un parti qui s'honore. Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Jean-Pierre.
Je donne la parole à Elisabeth Guigou.

Elisabeth Guigou

Mes chers camarades, je n'avais pas prévu d'intervenir, mais je ne veux quand même pas laisser passer l'exposé de Jean-Pierre sans réagir, continuant devant vous une conversation que nous avons déjà menée à de multiples reprises, et qui me fait en effet reconnaître à Jean-Pierre Chevènement le mérite de la constance et d'une certaine cohérence dans ses positions depuis en effet plusieurs années.
Jean-Pierre nous dit : quelle Europe ? Et surtout pourquoi, pourquoi ce nouveau traité ?
Eh bien précisément pour répondre aux questions que tu as posées à la fin de ton exposé : pour plus de croissance, pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes, pour plus de sécurité en Europe, et pas seulement dans la petite Europe des douze, mais dans l'ensemble du continent européen. Pour plus d'aide aux

pays en voie de développement, en dehors de cette Europe, car seule une Europe forte sera capable de financer et de trouver les idées imaginatrices et la capacité d'aider les pays du tiers-monde, comme elle l'a fait d'ailleurs depuis maintenant près de trente ans.
Et d'abord le Maghreb : pour que ce soit une Europe qui en effet soit de plus en plus une Europe humaine pour les hommes et pour les femmes, et moins une Europe engrenage, une Europe faite pour quelques initiés, et. quelques initiés qui travaillent entre eux sans rendre compte.
Voilà le type d'Europe que je veux, voilà le type d'Europe que nous voulons. Voilà le type d'Europe pour lequel nous avons négocié le traité de Maastricht. Ce n'est donc ni une Europe rétrécie à l'Union économique et monétaire, ni une Europe introvertie sur elle-même, et qui ignorerait les intérêts soit de l'autre Europe ou du reste de l'Europe, soit à plus forte raison les intérêts de nos autres voisins et des pays les plus
pauvres.
Je ne reviendrai pas sur l'Union économique et monétaire proprement dite, puisque tout à l'heure et Gérard Fuchs et Jean-Pierre Cot ont dit à quel point il était en effet important que nous puissions retrouver notre mot à dire dans les décisions monétaires.
Je dirai simplement qu'il ne faut pas rétrécir l'Union économique et monétaire uniquement à la monnaie. Il y a les deux termes : il y a économique et il y a monétaire, et nous attachons autant d'importance aux piliers économiques qu'aux piliers monétaires. Et nous avons organisé cette partie du traité pour qu'il y ait un équilibre dans le gouvernement économique que nous avons préconisé et que nous avons organisé, sur un
schéma institutionnel qui permettra au Conseil européen, c'est-à-dire aux chefs d'Etat et de gouvernement et aux ministres de l'Economie et des finances, en liaison avec la Commission des communautés, de prendre les décisions qui s'imposent.
Par conséquent il est faux de dire que la banque centrale prendra toutes les décisions.
La banque centrale européenne prendra les décisions dans le domaine monétaire et il se trouve que, dans ce domaine monétaire, parce qu'un Français au moins sera partie à la décision, je pense que nous serons mieux lotis qu'aujourd'hui. D'autre part, la banque centrale n'interviendra pas dans les décisions économiques.
La liaison entre ces deux piliers sera effectuée par le Conseil européen. La deuxième chose, c'est qu'il n'y a pas que l'Union économique et monétaire dans le traité de Maastricht, il y a, comme l'a très bien dit Claude Cheysson tout à l'heure, pour la première fois dans le traité des dispositions sur l'Europe sociale, qui vont nous permettre de décider à la majorité qualifiée sur les conditions de travail dans les entreprises, alors que jusqu'ici ce n'était pas possible. Il y a des dispositions, pour la première fois, concernant l'industrie (et qui, précisément, innovent par rapport au traité de Rome, qui comporte essentiellement des dispositions sur la concurrence), disposition qui visent à nous permette de mettre

Fondation Jean-Jaurès

l'Europe en situation de compétitivité par rapport à ses grands concurrents, les Etats-Unis et le Japon. Nous avons maintenant un chapitre entier dans le traité.
Nous aurions, en effet, souhaité pouvoir aller plus loin, c'est-à-dire avoir la capacité de décider à la majorité qualifiée, mais c'est déjà important de pouvoir décider à douze dans le domaine de la compétitivité industrielle et de pouvoir adopter des actions qui sont nommément citées dans le traité comme devant renforcer cette compétitivité.
Troisième type de rééquilibrage : nous avons des dispositions fortes sur l'Europe des citoyens. Je crois que, lorsqu'on est à gauche, on ne peut pas être indifférent à ces trois éléments. L'Europe des citoyens, ce n'est pas seulement le droit de vote ; c'est le droit de vote (et c'est important), c'est le droit d'être élu dans d'autres pays européens (et c'est important), mais c'est aussi la liberté de s'installer, c'est aussi la liberté pour les jeunes de faire leurs études dans d'autres pays européens, s'ils le veulent, et de revenir, et que leurs diplômes soient validés dans leur propre pays d'origine, c'est un nouvel espace de liberté.
Et puis, ce n'est ni seulement l'Union économique et monétaire, ni seulement l'Europe économique, c'est aussi, en effet, l'Europe politique. Alors, on peut dire : "Mais là, c'est insuffisant". Sans doute, mais c'est la première fois que nous posons les bases de l'Europe politique à travers une politique étrangère et de sécurité commune (et à terme d'une défense commune) et c'est la première fois que nous avons la volonté de construire entre nous un espace intérieur dans lequel nous aurons les mêmes règles s'agissant de l'action judiciaire ou de l'action de nos forces de police. Nous allons faire en sorte que, comme c'est le cas dans l'espace Schengen, nous puissions, en respectant la liberté individuelle des citoyens, selon les critères qui nous sont propres et qui sont contrôlés en France par la Commission informatique et libertés, nous puissions progressivement nous doter d'éléments communs de lutte contre ces fléaux que sont la drogue, le grand banditisme, contre l'immigration clandestine aussi, car le problème des immigrations en Europe est un problème qu'on ne peut pas traiter à la légère.
L'Europe politique, ce sont aussi des institutions. Pour la première fois, nous avons, dans le traité, une disposition sur la subsidiarité, qui nous garantit que l'Europe ne se mêlera pas de tout, et c'est important, que les décisions seront prises désormais, et plus que cela n'a été le cas dans le passé, au plus près des citoyens, et que ne sera mis en commun que
ce qui ne peut pas être traité de façon suffisamment efficace au niveau national ou au niveau des collectivités décentralisées.
Ce principe de subsidiarité est pour moi fondamental dans le traité. Nous aurons, bien entendu, l'occasion d'en reparler dans ce débat.
Ensuite, s'agissant des institutions, je ne pense pas que l'on puisse, comme cela, agiter 1'épouvantail de la Commission. C'est trop facile !
Il y a quelquefois des abus, c'est vrai, mai le système institutionnel est fait de telle sorte qu'il y a le Conseil européen, dont le rôle est pour la première fois reconnu officiellement dans ce traité, il y a le Conseil des ministres, qui décide, la Commission propose et elle exécute les décisions.

Je terminerai par le contrôle démocratique. C'est extrêmement important.
Il est, là aussi, faux de dire que notre Parlement national n'a pas été informé. Il lui a été communiqué par mes soins le projet de traité (je dis bien le projet de traité) dans ses différentes versions successives. Je l'ai communiqué aux délégations parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat...

Jean-Pierre Chevènement - Josselin ne nous l'a pas donné !
Elisabeth Guigou - ... Ensuite, que le Parlement ne soit pas suffisamment organisé, c'est une question de travail interne.
De la même façon, je communique, en application de la loi Josselin du 10 mai 1990, tous les projets de directive. Rien n'empêche le Parlement de se saisir de ces projets et de demander à chacun des ministres du gouvernement d'être entendu sur les directives qui se discutent à Bruxelles.
J'ajoute que je suis personnellement favorable à ce que nous trouvions des procédures nouvelles pour améliorer encore le travail du Parlement, car j'estime indispensable qu'en effet s'exerce un contrôle du Parlement national sur les décisions qui doivent être prises à Bruxelles, sans aller, bien entendu, jusqu'au mandat impératif qui n'existe qu'au DaneMark, et même pas en Angleterre.
Voilà les quelques réflexions que je voulais faire.
Ce n'est ni une Europe rétrécie à l'Union économique et monétaire, ni même une Europe rétrécie à l'économique ou au social, c'est profondément une Europe politique.
Tu as raison de le dire, Jean-Pierre, Maastricht sera ce qu'on en fera.
De la même façon que nous avions beaucoup de doutes, il y a vingt ans, sur la réussite du système monétaire européen, il est en effet permis d'avoir des doutes sur l'application du traité de Maastricht, mais je suis (et j'en suis fière) parmi les gens qui font le pari que le traité de Maastricht sera appliqué, parce que moi, j'y crois, je pense que si nous avons fait cela, c'est précisément pour avoir une Europe, à l'échelle du continent, qui soit capable de maîtriser son destin.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Elisabeth Guigou.
J'ai maintenant 5 camarades qui ont demandé la parole. Je vais leur demander à chacun de s'exprimer en cinq minutes, parce que nous devons terminer cette réunion par un vote et il est important que ce vote ait lieu pendant que tout le monde est encore là. Je vous en prie, je demande à tous ceux qui vont intervenir de le faire en
cinq minutes.
Gérard Gouzes, ensuite Coffineau.

Gérard Gouzes

Mes chers camarades, je ne sais pas si Boileau avait raison ou tort lorsqu'il disait que la critique était facile et que l'art était difficile mais, après le discours de Jean-Pierre Chevènement, je crois que jamais la formule n'a été aussi vraie !
Pari de Pascal... Je rappellerai que le pari de Pascal comporte deux alternatives : la solution et l'impasse...

Collection Jean Jaurès

(Murmures)
Mais je conclu que ce que tu nous as dit, malheureusement, ce n'est qu'une alternative, c'est-à-dire l'impasse !
Je crois, mes chers camarades, que si nous ne faisons pas l'Europe, il ne faut pas oublier qu'elle se fera toute seule. Elle se fera selon la formule de l'anarchie permanente et par la base, c'est-à-dire que les villes se jumelleront de plus en plus, les départements, les communes, les régions travailleront ensemble...
Bref, Jean-Pierre, moi non plus je ne fais pas de différence (même si j'en fais un peu...) entre la Gauche nationaliste et la Droite nationaliste, mais je me méfie tout de même de cette Europe rampante qui se créerait si on n'intervenait pas.
Le débat parlementaire qui s'ouvre sur la révision, je dis que c'est une nouvelle épopée pour notre pays, parce que finalement si le traité de Rome a lancé l'Europe économique, l'Europe des marchands, l'Europe des affaires, celle qui a débouché justement sur l'acte unique, il me semble que le traité de Maastricht lance, lui, l'Europe des citoyens, l'Europe des Européens.
Le Président de la République a choisi, pour cette révision, la voie parlementaire. La façon dont on a embrouillé le débat (ceux qui ont essayé en quelque sorte de mélanger les problèmes de procédure) m'oblige à rappeler que si la question de la procédure est complexe, la solution finalement est simple.
Puisque la chicane a semblé devoir prendre en tout cas le pas sur l'essentiel (certains ont demandé un référendum), peut-être n'est-il pas inutile de déblayer rapidement un terrain que certains se sont employés à encombrer artificiellement pour cacher d'autres difficultés.
Je crois que la voie traditionnelle de l'article 89, chacun l'a compris, utilisée par le Président de la République, comporte donc deux phases.
Une phase parlementaire dans laquelle le Sénat dispose de pouvoirs accrus par rapport à la procédure législative ordinaire.
Une fois le texte établi, il reste bien sûr à l'approuver.
Et là, le Président de la République a le choix entre le Congrès ou le référendum, et personne ne peut lui contester ce choix.
De la même façon, quant à l'autorisation de ratifier les accords de Maastricht, une fois la Constitution révisée, là aussi le Président de la République aura la possibilité d'utiliser deux procédures alternatives.
La première, c'est la loi ordinaire, avec bien entendu la majorité à l'Assemblée Nationale si le Sénat était réticent ; mais je ne le crois pas d'après ce que j'ai entendu.
La deuxième, c'est la possibilité de l'article 11 (référendum de ratification), mais là encore, je le répète, le Président de la République, et lui seul, a le choix.
Alors, aujourd'hui, réjouissons-nous de voir, après les hésitations, les reculades, les concessions, les reniements, que ce que j'appellerai la Droite nationaliste est prête à tout accepter, mais nous-mêmes nous devons être aussi totalement convaincus du bien fondé de cette avancée européenne.
Au-delà de ses aspects techniques, c'est vrai, particulièrement rébarbatifs, nous sommes invités à débattre au fond d'une seule question fondamentale, celle de la signification du principe de souveraineté, inscrit dans le préambule et le

dispositif de notre Constitution. Michel Vauzelle, le Garde des Sceaux, a développé hier en Commission la différence qui pouvait exister entre le transfert de souveraineté (compétence de la compétence) et le transfert de la compétence. Moi, je voudrais, devant vous, aller encore plus loin et m'interroger sur la conséquence première : la raison, l'utilité fondamentale de la souveraineté, c'est quoi, si ce n'est l'indépendance ? Et je m'interroge : va-t-on dans les domaines qui ont été évoqués tout à l'heure vers plus d'indépendance ou moins d'indépendance ?
Je citerai un seul exemple. Je n'ai pas les compétences que certains ont, mais je demanderai modestement : lorsque le Chancelier Kohl a décidé d'imposer l'évaluation du Mark de la RDA (1 pour 2), est-ce que, sur cette décision, nous avons pu agir d'une façon ou d'une autre ? Absolument pas. Est-ce que cette décision a eu, oui ou non, des conséquences sur notre propre politique économique et monétaire ? Vous répondez tous oui. Alors, il me semble que le problème de l'indépendance se pose à travers tout cela.
Je conclurai rapidement (parce que d'autres camarades doivent intervenir, j'en conviens, Claude) en disant que l'Europe aussi, c'est vrai, est un acte de foi, parce que le Socialisme est un acte de foi. Et si nous sommes Socialistes et européens, c'est parce que, dans les deux cas, nous avons quelque chose à dire.
Je voudrais terminer sur une phrase que j'ai retrouvée chez Montesquieu et dont je ne veux pas me priver du plaisir de vous la communiquer.
Montesquieu, qui était un Bordelais, disait (écoutez bien) : "Si je savais quelque chose qui me fut utile et qui fut préjudiciable à ma famille, je le rejetterai de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fut pas à ma patrie, je chercherai à l'oublier. Mais si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fut préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fut utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je la regarderai comme un crime".
Voilà une belle phrase de Montesquieu, que j'adresse à Jean-Pierre...

Jean-Pierre Chevènement - Mais, au genre humain !

Gérard Gouzes - Jean-Pierre, ne fais pas comme d'Artagnan, ne meurs pas en faisant le siège de Maastricht !
(Rires et applaudissements)

Le président - Merci de ta brièveté.
La même chose est demandée à Coffineau. Ensuite, Roger-Machart.

Michel Coffineau
Très brièvement, je voudrais exprimer le point de vue de quelques camarades qui, en leur temps, avaient voté la motion 7 et se trouvent aujourd'hui très favorables à la ratification de Maastricht.
Ce traité est un compromis. Un compromis est un compromis. Est-il bon ? Est-il mauvais ? On vient largement d'en débattre et j'ai approuvé, pour aller plus vite, ce qu'a dit Claude Cheysson sur le sujet : ce compromis en lui-même, pour les

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Socialistes, est plutôt une bonne chose dans la construction de l'Europe.
Maastricht est un aboutissement de la mise en oeuvre du marché unique.
Chers camarades, l'ensemble du Parti, tout le Comité directeur à l'époque, avait voté pour le marché unique. C'est un aboutissement.
C'est aussi un commencement pour un certain nombre de raisons, mais je n'en prendrai que deux.
La nécessité d'arrimer l'Allemagne à une Union Européenne. Cela apparaît extrêmement important et utile.
Et le passage à l'organisation de l'Europe politique.
Il me semble aussi, ne serait-ce que pour rajouter des arguments à ce qui a déjà été dit, que ce traité ne présage en rien de l'avenir. L'Europe, on l'a toujours dit, est un combat, la construction de l'Europe est un combat, ce n'est donc pas aujourd'hui que le combat s'arrête parce que nous aurions ratifié Maastricht.
Deux points pour étayer cela : une Europe plus démocratique. Je pense que cela doit se sentir dans les institutions. Cela paraît une bonne chose qu'il y ait le rôle-clé du Conseil européen, véritable exécutif, mais au fond ce Conseil peut s'apparenter beaucoup plus à une démarche confédérale qu'à une démarche fédérale de caractère supranational.
Donc, rôle-clé du Conseil européen, avec, je n'y reviens pas, la nécessité d'un contrôle du Parlement français - il faudra le reprendre - et en même temps la nécessité de renforcer le pouvoir législatif du Parlement Européen.
Même s'il ne convient pas, je crois que cela vient d'être dit, de jeter l'opprobe sur la Commission, il n'empêche qu'on peut penser qu'à terme, dans la construction de l'Europe, la Commission devrait être dépassée par la logique du Conseil européen, véritable exécutif et d'un Parlement qui prendrait beaucoup plus d'importance.
Enfin, sur le plan social, il me semble que le modèle français pourrait - là nous avons quelque chose à dire de fort - être le modèle sur lequel nous continuons à nous battre pour l'ensemble de la Communauté. Je pense à ce qui est la citoyenneté, la laïcité des institutions, la mixité de l'économie et puis la protection sociale de qualité que nous avons.
Voilà des combats qu'il convient de mener pour que tout cela soit étendu au niveau de l'Europe.
Enfin, il faut que l'Europe puisse s'ouvrir à l'Est. Là, je crois que la confédération proposée par François Mitterrand devrait rapidement être mise en oeuvre pour amener l'adhésion politique des Pays de l'Est.
Je terminerai puisque c'est en même temps le Comité directeur et les parlementaires, par deux souhaits vis-à-vis du Parti, vis-à-vis du premier secrétaire. C'est sans doute qu'il puisse y avoir une véritable mobilisation de notre Parti pour expliquer, pour entraîner l'adhésion des Français, pour expliquer beaucoup plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici, cela a été fait mais je souhaiterais que cela soit repris très fort dans la résolution.
Le deuxième point, c'est qu'il puisse y avoir une coopération beaucoup plus importante des Partis Socialistes et socio-démocrates au niveau européen. Pourquoi ne pas prendre un peu une comparaison à travers le monde syndical

qui, déjà, depuis longtemps, a fait une Confédération européenne des syndicats, tout en gardant, dans chacun des pays, des
organisations syndicales propres à chacun des pays.
Pourquoi ne pas penser dans ce même modèle et être à l'initiative d'une véritable union, mais une union beaucoup plus serrée entre les Partis Socialistes et socio-démocrates européens ?
C'est la bonne manière de répondre, en Socialistes, à une bonne construction de l'Europe, qui n'est évidemment pas la manière nationaliste mais la manière Socialiste. Le Socialisme n'est pas uniquement, je pense, chacun d'entre nous en est convaincu, concentré uniquement dans le territoire de la France. Les Socialistes socio-démocrates européens, ensemble, ont des choses à dire. Il me semble qu'on n'a pas fait suffisamment pour le dire ensemble.
(Applaudissements).

Le président - La parole est à Jacques Roger-Machart.

Jacques Roger-Machart
Je serai très bref. Je voudrais me contenter de reposer une question que j'ai posée hier au groupe parlementaire de l'Assemblée, à laquelle je n'ai pas eu de réponse.
Ma question est la suivante : je n'ai, contrairement à Jean-Pierre, aucun problème pour voter une délégation de souveraineté à l'Europe dans le cadre du principe de subsidiarité. Je n'ai aucun problème si je sais à qui je délègue cette souveraineté, c'est-à-dire si je sais qu'il s'agit d'une instance politique fondée sur une certaine légitimité démocratique, par exemple le Conseil européen ou cela pourrait être le Parlement européen.
Mais, s'agissant de la monnaie, je voudrais comprendre ce que je suis invité à voter. Est-ce que je suis invité à voter une délégation de souveraineté au Conseil européen, mais alors qu'en est-il de cette affaire de l'indépendance de la banque européenne ? Est-ce que je vote une délégation de souveraineté, le pouvoir d'émettre une monnaie à un Conseil des gouverneurs ? Mais auquel cas ce Conseil des gouverneurs n'a aucune compétence ni légitimité politique. Je voudrais que l'on m'explique parce que cette affaire de l'indépendance de la Bundesbank...

Jean Glavany - Ce n'est pas la Bundesbank !

Jacques Roger-Machart - Oui, j'ai fait un raccourci., disons le modèle allemand d'indépendance de la Bundesbank me parait être un leurre puisque lorsqu'il s'est agi de la réunification des deux Allemagne et d'arbitrer le niveau de parité entre le mark de l'Ouest et le mark de l'Est, on sait très bien qui, entre Kohl et Pöhl, l'a emporté. C'est le Chancelier qui l'a emporté sur le gouverneur de la Bundesbank.
Je voudrais qu'on m'explique ce qu'il en sera de la banque Européenne.
Est-ce que ce sera le Conseil européen qui aura le dernier mot s'il y a problème

Coll. Fondation Jean-Jaurès

ou est-ce que ce sera le Conseil des gouverneurs ? Je dois dire que c'est pour moi une question importante parce que je ne me sens pas, en tant que membre d'une Assemblée parlementaire, capable de voter une délégation de souveraineté a un "truc-machin" de technos qui n'ont pas de légitimité politique.
Par contre, je me sens très bien capable de voter une délégation de souveraineté au Conseil européen. Comme je n'ai pas eu de réponse à ma question, hier, le membre du gouvernement présent ayant estimé ne pas avoir qualité pour répondre, je reformule ma question aujourd'hui et je regrette que les membres du gouvernement ayant négocié Maastricht ne soient plus là mais peut-être les responsables du Parti ayant compétence
sur le sujet ou les parlementaires Européens sauront-ils me répondre et m'éclairer : à qui vais-je déléguer cet élément, à mes yeux important, voire essentiel, de la souveraineté, en tout cas de la souveraineté économique ? Vais-je la déléguer à une instance politique contrôlable démocratiquement : le Conseil européen, dont le représentant français a une légitimité ou vais-je la déléguer à un "truc-machin" dont je ne connais pas la légitimité et que je ne sais pas contrôler ?
(Applaudissements)

Le président - Julien Dray.

Julien Dray
Dans le débat sur la ratification du traité de Maastricht, il y a plusieurs types de débats qui ne sont pas au même niveau. Je crois qu'il y a un débat à l'intérieur du Parti Socialiste, à l'intérieur du mouvement Socialiste qui est un vieux débat, qui est le débat sur la nation. Il faudra l'avoir.
Je ne crois pas, comme Chevènement, que le clivage soit aujourd'hui entre les nations éthiques et les nations ethniques. Je crois que pour les Socialistes dans leurs traditions, le vrai clivage est le clivage entre nation dominante et nation dominée.
Si l'on suit Jean-Pierre Chevènement dans son jugement sur la question nationale, je regrette mais il y a une tradition, c'est celle qui arrive à valoriser, à établir une hiérarchie entre nations, et celle qui amène dans un certain nombre de conflits à ne pas défendre ce qui est la tradition du Socialisme c'est-à-dire sa tradition internationaliste.
Je crois effectivement qu'il faudra que dans le débat sur la nation, nous, Parti Socialiste, nous affirmions quelle est notre ambition.
Notre ambition, c'est celle qui a été défendue, je crois, par le candidat virtuel, c'est celle de la création d'une nation européenne. Voilà pourquoi, dans le débat que nous avons sur la ratification de Maastricht, je ne crois pas que le comportement du Parti Socialiste, comme j'ai pu le dire au Comité directeur dernièrement, ce soit simplement de crier :
Maastricht, Maastricht, Maastricht. Le rôle du Parti Socialiste, c'est d'éclairer la voie en donnant une perspective à ce traité.
La perspective, pour les Socialistes français comme pour tous les Socialistes à

Fondation Jean Jaurès

l'échelle de l'Europe, c'est celle de la construction d'une nation européenne. Je ne vois pas pourquoi, Jean-Pierre, il serait plus difficile, aujourd'hui, de construire la nation européenne qu'il n'a été difficile de construire la nation française, il y a trois siècles !

Jean-Pierre Chevènement - Frankfort frites !

Julien Dray - Ta dérision est intéressante, Jean-Pierre, mais elle amène au respect des positions des uns et des autres. Ce n'est pas parce que je suis plus jeune que je suis plus sot !
(Applaudissements)

Dans la salle - Et inversement !

Julien Dray - Et inversement, et vice versa et tout est dans tout., et Télémaque... et on connaît la chanson !
(Rires)
La parenthèse étant fermée... il faut toujours la fermer sur ce genre de choses, voilà pourquoi nous débattons sur cette question.
Moi, j'insiste sur un aspect des choses : dans la bataille que nous allons avoir à mener dans le pays, je ne crois pas que nous allons mobiliser la jeunesse de ce pays en lui expliquant tout simplement qu'elle va pouvoir aller faire des études dans d'autres pays. Je crois, par contre, que si nous traçons comme perspectives à la jeunesse française et à la jeunesse européenne la construction d'un nouvel espace, qui soit basé sur le concept essentiel - qui, d'après moi, est décisif dans le traité - qu'est le concept de citoyenneté, donc de droit de vote, ce sera parfait. Voilà pourquoi, dans la manière dont on aborde cette question, je ne crois pas qu'on doive l'aborder de manière frileuse en disant qu'il y a cette petite Europe que l'on va protéger. Non, la question du droit de vote est une question essentielle pour nous, elle est l'acte fondateur d'une citoyenneté qui n'est plus basée sur la nationalité mais sur ce concept de nation européenne.
Voilà pourquoi, d'après moi, dans le débat politique que nous allons avoir, quand nous allons débattre avec la Droite française, c'est là que nous devons aller. Nous savons que si nous gagnons sur la bataille de la citoyenneté, notamment la question du droit de vote, cela ouvrira d'autres perspectives pour d'autres questions qui nous sont posées à nous au niveau de la France, en termes d'intégration.
Voilà pourquoi dans le débat sur l'Europe, je souhaite qu'il y ait une expression propre du Parti Socialiste et que celle-ci ne se résume pas simplement à soutenir la ratification des accords mais qu'elle soit effectivement un éclairage, en montrant les étapes, en montant les combats du Parti Socialiste.
Je souhaiterais donc qu'il y ait des affiches du Parti Socialiste, qu'il y ait une conférence internationale des Partis Socialistes européens, que nous avancions dans une campagne européenne des Socialistes, visant à mettre en place un Parti Socialiste transnational et que cela se voit, que cela s'affiche, que cela se dise

Fondation Jean-Jaurès

parce qu'il y a une distinction et je ne voudrais pas que dans le débat sur l'Europe il y ait des clivages entre la Droite et la Gauche, au profit de nouveaux, dont je ne sais pas bien sur quoi ils seraient fondateurs.
Deuxième aspect des choses : du point de vue des conquêtes sociales, là aussi il y a un discours différent : au moment où les métallurgistes allemands ont engagé le combat pour la semaine de 35 h, au moment où les salariés allemands mènent la bagarre pour les augmentations salariales substantielles, nous pouvons montrer que l'espace européen est le seul espace qui peut permettre la satisfaction d'un certain nombre de revendications qui sont les questions essentielles, aujourd'hui, du point de vue de la Gauche, que ce soit la réduction du temps de travail, que ce soit le maintien des acquis sociaux, que ce soit le système de protection sociale. Nous devons dire que s'il n'y a pas un espace européen construit, l'ensemble de ces acquis sociaux seront menacés par la Droite réactionnaire, parce que ce n'est pas un hasard si c'est M. Calvet qui défend aujourd'hui la non-ratification du traité ; ce n'est pas un hasard si c'est M. Calvet, avec sa certaine conception des relations salariales et de ce que cela veut dire, qui défend aujourd'hui la non-ratification de Maastricht.
Je crois, et c'est la deuxième remarque, que nous devons expliquer au peuple de gauche l'intérêt que représentent aujourd'hui la construction européenne et la solidarité qui peut s'établir entre les salariés des différents pays, dans le cadre de nouvelles conquêtes sociales, notamment la question des 35 h.
Voilà pourquoi, et ce sera la conclusion de mon intervention, je souhaiterais qu'à la motion qu'on nous propose soit ajoutée la dimension de gauche de notre combat qui est propre au Parti Socialiste. Donc, je souhaiterais que soit ajouté la phrase suivante, à la fin de la motion : "Il agira pour que se forme le Parti Socialiste transnational européen qui permettra de faire de l'Europe un espace politique de progrès social". Voilà pour ce qui est de l'Europe.
Je voudrais juste faire une remarque complémentaire parce qu'elle est aussi importante ; elle ne concerne pas directement l'Europe mais elle concerne le mouvement syndical français.
Ce Comité directeur se tient à la veille d'un acte très important dans le syndicalisme français, celui de la scission de la FEN. Un certain nombre d'enseignants Socialistes sont, à des niveaux divers, engagés dans la construction de la fédération de l'Education nationale. Un des éléments qui ont pesé dans les rapports politiques de ce pays est l'unité de la FEN. C'est la FEN qui, par son soutien en décembre 1986, a favorisé le retrait du projet Devaquet. C'est la FEN qui, par son cadre-unité, a permis de faire avancer nombre de revendications et a permis de créer, de maintenir les ponts nécessaires entre toutes les familles de la Gauche. Un certain nombre de militants Socialistes se tournent donc vers la direction du Parti et demandent qu'un message aujourd'hui soit émis.
Je ne comprendrai pas que la direction du Parti Socialiste à la veille de ce qui peut être extrêmement grave pour le syndicalisme français et pour l'éducation dans ce pays, car qui peut imaginer qu'une fois la FEN scissionnée et dans une solution qui pourrait être extrême avec une victoire que la Droite à terme ne

saurait pas créer les conditions de remise en cause fondamentale du système éducatif dans notre pays, donc je souhaiterais qu'à la veille de ces échéances il y ait un message clair du Parti Socialiste attaché à l'unité de la FEN cherchant par son biais, effectivement, pour une fois, à dépasser simplement le cadre de l'indépendance syndicale pour dire que la division de la FEN n'est pas pour nous quelque chose de souhaitable et je ne comprendrais pas que nous soyons menés à faire une sorte de jeu de mécano avec ce qui est quand même une référence historique pour le Parti Socialiste d'Epinay.
Donc, je demanderai que le Bureau exécutif puisse être saisi de cette question et émettre un message, et qu'en tous les cas tous les enseignants Socialistes qui sont aujourd'hui concernés par cela sachent, parce que je crois que cela ne peut être que leur ligne, qu'ils se battent aujourd'hui pour le maintien de l'unité de la fédération de l'Education nationale.
(Applaudissements)

Le président - Michel Pezet, dernier orateur, même brièveté s'il te plaît, je donnerai ensuite la parole au premier secrétaire.

Michel Pezet

Chers camarades, la dernière intervention de Gérard Fuchs (il ne s'agit pas de prendre cette phrase et de la commenter dans le silence de nos bureaux), évoquant effectivement la mort de d'Artagnan, à Maastricht, était : Le roi nous a ordonné de mettre le siège à Maastricht et de prendre cette ville... Il n'y a aucun rapprochement à faire, ni dans l'espace, ni dans le temps.
(Quelques rires)
Nous voilà donc sur un débat qui, manifestement, est bien engagé, (manifestement le traité va être ratifié à une très large majorité par le Parlement) et qui manifestement au fond de nous mêmes nous pose une sacrée série de questions..
D'abord à nous mêmes, est-ce que nous savons tout ce qu'il y a dans le traité et est-ce que nous voyons bien tous les pièges qu'il peut y avoir ? Une deuxième série de questions est celle autour de nous, si nous ne sommes pas complètement sourds, d'entendre que beaucoup auraient bien aimé se prononcer directement sur ce traité et que cela ne soit point fait par les parlementaires. Il en est question, y compris dans nos rangs. Il faudrait donc quand même, à mon avis, essayer de répondre à ces différentes questions.
Elisabeth Guigou a dit devant le Sénat : Maastricht ne mérite ni un excès d'honneur, ni tant d'indignité, c'est un texte normal, et je crois qu'aujourd'hui il serait peut être excessif de considérer Maastricht comme étant un monument, un monument de la construction européenne. C'est un texte intéressant, c'est un texte important, ce n'est Quand même pas le monument des monuments.
Je crois que l'aspect monétaire est incontestablement le plus avancé dans ce texte, l'aspect démocratique est en pointillé. Il y a matière à recherche : comment développer le rôle du Parlement européen ? Il faut essayer, là aussi, d'aller plus loin.
Comment développer les Parlements nationaux ? Et je crois que l'amendement

Fondation Jean-Jaurès

que semblait accepter Elisabeth Guigou sur les avis que doit émettre le Parlement me paraît une avancée.
Que va t-il advenir du Comité des régions ? Beau débat pour le Parti Socialiste et à l'intérieur de nous mêmes que d'essayer de voir si on peut plus localement créer une autre dynamique.
Tout cela est manifestement en puissance dans le traité, encore faudrait-il que nous allions plus loin.
Je crois que sur l'Europe, il y a ceux qui vont voter oui les yeux fermés, il n'y en aura pas tant que cela, et que chacun, en tout cas beaucoup de celles et de ceux qui vont se prononcer voteront sur un oui mais... un oui mais, et je crois qu'il ne serait pas logique que nous n'intégrions pas en nous mêmes que Maastricht est une étape importante, mais une étape, et qu'effectivement nous avons intérêt, je crois que le Parti veut le faire, à remobiliser le Parti, ça remobilisera les parlementaires pour, à la fois, expliquer ce qu'il en est et voir comment être positifs dans une dynamique. Les français ont cru en une dynamique européenne et depuis quelque temps, pour eux, que cela nous plaise ou que cela ne nous plaise pas, l'Europe apparaît comme étant les quotas laitiers, comme des fermetures d'entreprises, comme des difficultés dans des professions qui deviennent même des professions libérales, tout le monde est touché par certaines réformes, en ce qui concerne les directives ou les règlements européens, on ne peut pas dire que cela crée une grande dynamique quand on nous annonce qu'il faut 20 milliards de recettes supplémentaires pour s'équilibrer.
On voit bien le phénomène aujourd'hui de l'Europe, avec une interpellation qu'il y a à l'intérieur de ce pays : est-ce que l'Europe n'est pas en train de devenir une Europe du Nord très accentuée, dans la logique politique, dans la logique économique qui est celle du Nord, qui a renoncé, qui pouvait être en discussion avec l'Europe du Sud et qui, en plus, est dans une logique avec pays qui a une grande puissance économique et qui, à l'occasion de son unification et de la situation des pays de l'Europe Centrale, est en train de prendre une place extrêmement dominante.
Je crois que tout cela, nous le sentons autour de nous et nous sentons qu'il y a une inquiétude de la part des Français et de la part de celles et de ceux qui nous écoutent.
Si ce débat parlementaire est important (on voit combien la presse lui consacre de colonnes), je crois qu'il est indispensable pour nous, qui nous plaçons à juste titre dans une position de ratification, d'expliquer pourquoi nous faisons cet acte important au niveau de la symbolique, mais nous voulons aller plus loin dans des propositions qui peuvent être les nôtres.
Je crois qu'il serait terrible de chanter les mérites de Maastricht, de se contenter d'un grand chant parfaitement lyrique sur ce thème et de ne pas tenir compte d'une réalité qui est partout autour de nous.
Voilà ce que je voulais dire et je voudrais répondre, en ce qui me concerne, à Jacques Roger-Machart sur le texte. Article 105-A : la BCE, la banque centrale européenne, est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque dans la

Communauté.

Le président - Merci. La parole est au premier secrétaire.

Laurent Fabius

Chers camarades, j'ai souhaité, reprenant en cela le souci de beaucoup d'entre vous, qu'à la veille du débat parlementaire nous ayons une réunion, comme c'est prévu par nos statuts, membres du Comité directeur et groupes parlementaires. A cette réunion se joignent, comme c'est bien normal, des députés Radicaux de Gauche, Sénateurs, et sont venus nous rendre visite des membres du gouvernement particulièrement concernés par cette question.

Nous avions déjà eu l'occasion, au Comité directeur et en différentes instances, de traiter ces questions, mais puisque, aujourd'hui, ou plutôt la semaine prochaine, nos parlementaires vont devoir s'exprimer, il est normal, dans une organisation comme la nôtre, qu'un mandat clair leur soit donné. C'est d'autant plus indispensable que, comme vous, je ne suis ni sourd, ni aveugle, que j'entends un certain nombre d'idées différentes qui sont émises et que vient le moment de trancher.

Je serai donc amené, à l'issue de mon propos qui sera extrêmement court, à vous proposer un petit texte, qui ne le sera pas moins, et chacun s'exprimera comme il le souhaite ; bien évidemment, chacun ensuite, dans son comportement, dans sa façon d'être, s'en inspirera.

Le débat, même s'il a été court (deux heures d'horloge), a tout de même résumé l'essentiel des arguments qui sont développés ici ou là. Je ne vais pas les reprendre. Simplement, je voudrais attirer l'attention sur trois ou quatre arguments, non pas parce qu'ils sont plus importants que d'autres, mais parce qu'en voyant la façon dont notre débat de cet après-midi s'est déroulé, je pense qu'à cette heure-là il faut les indiquer. D'abord, je dirai, traduisant sur ce point, j'imagine, le sentiment unanime, que le vote que nous allons émettre (il n'y a pas de suspense) en faveur de la révision, puis en faveur du traité, ne signifie pas que nous considérions que la construction européenne telle qu'elle se développe actuellement est parfaite sur tous les points et n'entraîne pas non plus (je crois que tous les orateurs, je dis bien tous, ont insisté sur cet aspect) un succès automatique, parce qu'en matière de politique européenne comme, peut-être, de politique tout court, tout est affaire d'exécution et aussi parce que même si l'immense majorité d'entre nous sommes très européens (j'y viendrai dans un instant), nous savons les difficultés que nous rencontrons et les imperfections de cette construction européenne. Lorsque nous disons : la démocratie n'est pas suffisante, le social n'est pas suffisant (vous connaissez tous les thèmes), cela n'enlève absolument rien à l'idée de la construction européenne, cela signifie simplement que nous pensons qu'il faudrait aller plus loin, j'y viendrai dans un instant. Bref, ce que je veux dire (et j'entre déjà là dans la discussion avec ceux qui, en dehors de cette enceinte et parfois dans cette enceinte, sont finalement opposés à ce que nous allons faire), c'est que ceux qui vont, comme la quasi-totalité d'entre nous, voter la révision et voter le traité, ne sont pas des hommes et des femmes béats d'admiration devant la construction européenne. Cela ne

signifie pas non plus qu'ils abdiquent toute capacité critique.
A l'inverse, cela signifie qu'on ne peut pas utiliser contre nous un certain nombre de ces imperfections que nous sommes les premiers à reconnaître.
Je voulais que ce soit clair, il y a suffisamment de vraies occasions de débat (j'y viens) pour qu'on n'en crée pas de fausses.
Ma deuxième proposition (et c'est là où il peut y avoir, il y a, c'est clair, quelques différences), c'est que j'estime, comme une très grande majorité d'entre vous, que le vote de la révision constitutionnelle et du traité est utile et même indispensable.
Pourquoi ?
Parce que cela va nous faire avancer sur des questions comme la monnaie, sur des questions comme la citoyenneté, sur des questions comme la défense, sur des questions comme la démocratie, sur des questions comme la perspective européenne, sur des questions comme la manière de se comporter vis-à-vis des autres pays du monde et, en particulier, des pays en développement.
C'est cela, en particulier, l'utilité de la révision nécessaire et du traité. Et je le dis clairement, résumant par une évidence le sentiment très largement exprimé, ce vote est indispensable.
La troisième proposition (et c'est là où je marque les angles, mais il faut être honnête), c'est que j'estime que le refus du vote et de la révision signifierait à coup sûr, en ce qui concerne la France, l'échec de la construction européenne. C'est là où est le nœud du problème, parce qu'enfin, nous avons suffisamment d'expérience depuis maintenant une dizaine d'années que, d'une manière ou d'une autre, nous sommes aux responsabilités, pour ne pas voir l'évidence.
Dire que dans les circonstances actuelles, où, vraisemblablement (laissons de côté la France), onze des douze pays de la Communauté vont approuver le traité de Maastricht, dire que la France, comme certains le proposent, pourrait retarder sa décision ou même avoir une décision négative, cela signifie, de fait, que la France s'exclut, en ce qui la concerne, de la perspective de la construction européenne.
Pour tous ceux, c'est notre cas à tous, qui connaissent la façon dont les choses se passent, comment peut-on un instant imaginer que la France seule dise non à Maastricht, non à l'Union européenne, et qu'elle revienne trois mois après devant les instances européennes et devant ses collègues de la Communauté en disant : moi j'étais contre Maastricht, je suis contre le traité d'Union européenne, mais je demande une initiative de croissance européenne ? Ecoutez, ce n'est jamais comme cela que cela a fonctionné et cela ne peut pas fonctionner comme cela !
Alors on dira : oui, mais ce n'est pas démocratique, parce que c'est un choix tellement important, c'est l'exécutif qui l'a fait, le Parlement n'y a pas été au début associé et finalement on ne peut plus dire non parce que si on dit non, on s'exclut du jeu.
Cela, c'est un vrai problème, et j'approuve d'ailleurs, comme j'imagine vous tous, le fait que pour la suite, et pour ce qui constituera l'ordinaire de l'activité européenne, le Parlement soit davantage dans le coup.

Fondation Jean Monnet

Mais si je me permets d'exprimer avec force ce point là, c'est parce que, et cela nous concerne depuis des années que nous sommes aux responsabilités, je crois qu'il est absolument impossible de soutenir ces deux choses contradictoires à la fois : temps un, on vote contre, et temps deux, on construit l'Europe quand même. Cela, je ne pense pas que cela puisse fonctionner.
Alors on pourrait dire : mais après tout, cela ne vaut pas le coup de construire l'Europe comme cela, et revenir au débat que nous avons déjà eu en 1982, 1983. Cela avait été amorcé au Comité directeur que nous avons eu il y a quelques jours, mais enfin tous les camarades n'étaient pas là. Je veux être encore plus clair que je l'avais été sur ce point et revenir à une anecdote, mais qui rejoint tout de même une question de fond, concernant ce qui s'est passé dans ces années 1982, 1983, et en particulier au moment où nous avons fait choix, après avoir beaucoup hésité, beaucoup réfléchi, de la construction européenne, du système monétaire européen. Comment se posait le problème ? A l'époque nous étions devant un choix très difficile. Toute une série d'indicateurs économiques et sociaux se dégradaient, et le problème pour nous, collectivement, était de savoir comment nous donner des marges de manœuvre.
Certains d'entre nous, je dis bien d'entre nous, étaient tentés par le fait de sortir de la perspective européenne, en tous cas du système monétaire, en disant : cela va nous donner des marges de manœuvre supplémentaires, nous permettre de faire plus de croissance, et nous aurons plus de souplesse et donc nous pourrons répondre davantage à ce qui est l'exigence normale d'un gouvernement de Gauche.
Mais lorsque nous avons, après beaucoup de discussions et d'hésitations, regardé précisément - et quand je dis précisément, cela veut dire chiffres et réalités à l'appui - ce que seraient les conséquences d'une sortie du système monétaire à l'époque, ou aujourd'hui, ce serait la même chose, de la perspective de la construction européenne, nous avons constaté que loin de nous donner des marges de manœuvre supplémentaires, cela nous donnerait des éléments de contrainte supplémentaires, et que par rapport à une camisole qui est la nôtre, appelée à l'époque politique de rigueur, cela resserrerait encore les liens de la camisole. Parce que si la France n'est plus adossée à une Communauté Européenne, si sa monnaie file, si étant un gouvernement de Gauche, sans qu'il y ait du tout d'adossement au libre jeu du marché, mais alors le marché international, sans l'adossement européen qui joue, cela veut dire que c'est encore plus dur pour l'exigence que doit faire peser le gouvernement sur la masse des Français, et en particulier des salariés.
Ce que j'ai dit à l'époque, qui est la clé du débat que nous avons vu - et moi-même j'ai hésité avant de prendre une position, parmi beaucoup d'autres - je pense que c'est la même chose aujourd'hui.
Lorsqu'on nous dit : l'Allemagne est dans une position tellement forte que nous sommes amenés à... cela change, d'ailleurs, ces derniers jours, je pense que si nous nous excluions de cette construction, alors la pesanteur serait encore plus puissante. Je ne veux pas parler seulement en termes économiques et monétaires, car cela vaut dans d'autres domaines, mais j'en suis, et vous

Fondation Jean Jaurès

comprenez ma façon de m'exprimer, totalement convaincu. C'est pourquoi je pense très sincèrement que les camarades qui proposent une autre solution le font avec toute leur authenticité, mais ils se trompent.
Alors vous me direz : cela, c'est un argument d'autorité. Non ! Mais de même qu'il ne faut pas avoir d'argument d'autorité, de même il faut faire preuve d'objectivité. J'ai apprécié en particulier ce qu'a dit un de nos camarades tout à l'heure sur la compatibilité entre notre engagement pour Maastricht et une vision de Gauche de l'Europe, et c'est un point sur lequel dans le débat public il faudra que nous intervenions, parce que c'est trop facile de dire, comme ne cesse de le répéter la Droite, que Maastricht, c'est bien parce que cela veut dire que la Gauche s'affaiblit. Il ne faudrait pas que cet argument soit relégué, y compris chez nous. Encore faut-il prendre cet argument à bras le corps. On a commencé à le faire, je le ferai à mon tour. Je ne vais pas le faire longuement ce soir, ni même du tout, mais je disais que dans notre débat intérieur, nous réfléchissions ensemble et que nous nous disions : mais après tout, qui a raison, qui a tort ? Il ne faut pas que l'argument de nombre serve de façon décisive, mais tout de même, on doit aussi un peu s'interroger sur ce qui se passe chez les Socialistes des autres pays d'Europe ; ils ne sont pas moins Socialistes que nous ; ils ont eu le débat et puis ils l'ont tranché et tout à l'heure, Jean-Pierre nous rappelait la réalité des chiffres, mais c'est la même chose dans chacun des états nationaux et souvent ils avaient beaucoup de mérite à le faire que chez nous, en particulier pour nos camarades du SPD allemand.
Quand vous additionnez le SPD allemand, les Travaillistes britanniques, nos camarades peu suspects de pro-européanisme béats, les Grecs, les Danois, les Italiens, Socialistes et Communistes, je ne dis pas que l'arguement nombre fasse autorité mais enfin il devrait quand même nous permettre de réfléchir pour savoir si, vraiment, comme on nous le dit, voter Maastricht, c'est annuler définitivement les chances de la Gauche. Je demande au moins qu'on prenne cela en considération.
Je veux ajouter encore deux éléments qui concernent la politique française et notre Parti :
Je pense que le Président de la République et le gouvernement ont eu raison de choisir en tout cas en première étape, la procédure parlementaire et, d'ailleurs, les débats qui se déroulent depuis quelques jours sont intéressants et reconnus comme tels et montrent, qu'indépendamment des périls politiques que cela aurait pu constituer, si l'on avait recouru directement au référendum, il y aurait eu quelques débats qui n'auraient pas pu être approfondis comme ils commencent à l'être dans notre enceinte. On verra ce que cela donnera en séance plénière. Mais ceux qui continuent à dire : il aurait fallu directement le référendum, me font un peu penser, vous savez, à ce philosophe qui avait écrit un très gros traité d'à peu près 1000 pages pour démontrer que le langage n'existe pas !
L'intérêt du débat parlementaire c'est qu'il montre tout de même quand il se déroule que le Parlement sert à quelque chose et, en l'occurrence, il sert à quelque chose. Qu'ensuite, le Président de la République choisisse en fonction

du déroulement de la procédure parlementaire la voie qu'il voudra, bien sûr, mais moi, ayant comme vous tous, défendu la revalorisation du rôle du Parlement, j'aurais été navré que cela commence d'une autre manière.
Je veux dire aussi qu'en ce qui concerne le Parti, un travail de mobilisation a commencé d'être accompli. Gérard Fuchs et son équipe ont rédigé un jeu de fiches extrêmement bienvenu qui a déjà été envoyé ces jours-ci à nos 16 000 responsables, ce qui est déjà un premier travail. Le Parti a prévu la possibilité, mais nous attendions un peu la façon dont les choses se dérouleraient, d'une campagne d'affichage, sans tomber dans une vision partisane de cet enjeu, mais en disant tout de même, parce qu'il ne faudrait pas inverser les choses, que c'est à l'initiative du Président de la République et du gouvernement que nous sommes saisis. De temps en temps, en écoutant les déclarations de certains responsables de Droite, on est pris de stupeur ; il faut quand même que chacun assume ses responsabilités et, quand elles sont positives, faisons-le. Faut-il aller plus loin et faut-il, comme le propose gentiment Julien, je crois, dans notre enthousiasme, que l'on crée immédiatement ou même à terme un Parti Socialiste européen ? J'aurais peur de fragmenter la quasi-unanimité qui va régner parmi nous. Je suis l'un de ceux qui souhaitent que l'on travaille entre Partis Socialistes, d'une façon beaucoup plus européenne qu'on ne le fait aujourd'hui, mais est-ce qu'on est mûr déjà pour faire le saut de la souveraineté Socialiste du Parti, comme on va faire le partage de compétences au niveau national ? Je n'en suis pas sûr. Mais, en tout cas, je le dis à Julien, nous avons au mois de juin, une réunion de l'union des Partis Socialistes européens où cette question va être posée, à des degrés variés, selon les Partis, certains étant partisans du grand saut, d'autres étant beaucoup plus restreints. Nous aurons d'ailleurs ce débat en Bureau exécutif. Je pense que, ce soir, il ne serait pas raisonnable ni même possible de trancher cela au détour d'une phrase. Mais c'est un thème important.
Je veux dire aussi qu'il faudra, dans les jours qui viennent, en direction de notre Parti, mais plus largement en direction du pays, faire un travail de mobilisation renforcée. Nous avons donc prévu, à la direction des fédérations... comment dire ?... une espèce de pool d'une trentaine, d'une quarantaine, je ne sais pas exactement, de camarades qui veulent bien se déplacer - beaucoup d'entre eux sont présents dans cette salle - et qui, ici, dans un meeting public, là dans une réunion de camarades, porteront: nos messages dans la France entière, étant observé que ce message ne se réduit pas à Maastricht, mais à la perspective Socialiste dans la construction européenne car il faut sans cesse que notre message soit complet et pas seulement parcellaire.
Un tout dernier mot dans cette intervention que j'ai souhaitée très brève pour dire que nous allons entrer dès la semaine prochaine dans le débat parlementaire, Assemblée nationale, Sénat, Congrès, etc.
Les camarades qui s'exprimeront dans ce débat parlementaire, comme c'est notre règle, le feront conformément aux choix que nous aurons arrêtés. Je ne sais pas encore, parce que nous n'avons pas eu de conversations précises sur ce point, comment certains, qui sont réticents par rapport à la perspective que je viens de résumer, se prononceront au moment du vote. J'espère que les

arguments ayant été exprimés, et ils l'ont été de façon responsable et tout à fait amicale comme cela doit l'être dans un débat entre nous, chacun sans qu'il s'agisse de procédure disciplinaire, il ne s'agit pas de cela mais nous croyons aux idées, comprendra l'importance de ce choix et tiendra compte de ce qui jusqu'à présent a toujours été la règle du Parti Socialiste, c'est-à-dire que les arguments ayant été échangés, une décision est prise et qu'elle vaut pour chacune et chacun des camarades qui composent notre collectivité car il n'y a pas moins de mérite à respecter la loi de la majorité, je le crois, qu'à l'enfreindre. Ceci vaut aujourd'hui comme cela valait hier et comme cela vaudra demain, mais c'est en général chez nous, par la force des arguments que l'on convainc.

En tout cas, je pense que dans la période actuelle, si le Président de la République et le gouvernement sont en train, semble-t-il, de prendre un crédit plus fort dans l'opinion, cela est en partie dû ou cela sera en partie dû à l'attitude que nous aurons pendant toute cette période.

La Droite est en train de patauger... Nous n'attirons pas trop l'attention sur la façon dont elle patauge (d'ailleurs, les Français se font leur jugement tout seuls), mais petit à petit, à partir d'une position qui était extrêmement hostile pour certains, ils sont obligés de venir sur des positions qui sont les nôtres, parce que ces positions sont raisonnables. Il est évident que nous devons tous avoir à cœur, au moment où des divisions se font jour du côté adverse, de montrer, sans que ce soit factice, que notre débat est serein et que notre unité est profonde. Je pense que cela jouera aussi beaucoup pour les échéances qui viennent, car le mois de mai et le mois de juin vont être consacrés pour l'essentiel à ce débat sur l'Europe.

Je souhaite, les arguments ayant été échangés, que comme vous le voulez tous, par rapport à une droite désunie, les Socialistes, les Radicaux de Gauche, sachent à la fois montrer qu'ils mesurent l'enjeu historique de la période et faire preuve d'unité, unité chez nous et unité dans la perspective européenne.

Si l'on regarde l'histoire (et il y a des historiens beaucoup plus qualifiés que moi dans cette salle)), j'ai le sentiment, tout de même, que dans les siècles qui se sont écoulés il n'y a eu que trois façons de construire l'unité européenne.

La première, cela a été par la force.

La deuxième, cela a été par la religion.

Pour des motifs différents, ni un choix ni l'autre n'est le nôtre.

La troisième, c'est le consentement mutuel.

C'est de cela qu'il s'agit entre nous, mes camarades, et c'est sur cette base que je vais vous demander de vous prononcer sur la résolution de quatre lignes qui a été rédigée.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

"Réunis à Paris, le 29 avril 1992, le Comité directeur et les groupes parlementaires du Parti Socialiste ont décidé d'engager, aux côtés du Président de la République et du gouvernement, tous leurs efforts afin que soit acquise la ratification du traité de Maastricht, qui constitue une nécessité et une chance

pour la France et pour l'Union Européenne"
C'est donc ce texte par rapport auquel, si Claude le veut bien, je demanderai à chacun de se prononcer.

Le président - Vous avez entendu la lecture du texte, mes camarades. Je demande à ceux...

Julien Dray - Il y a un amendement. La procédure, par conséquent, c'est qu'on vote d'abord l'amendement, qui est accepté ou refusé, et qu'ensuite on vote la motion.

Le président - L'amendement sur le Parti Socialiste transnational ?...

Julien Dray - Je le relis. A la suite de ce que vient de lire le premier secrétaire, nous ajouterions :
"Le Parti Socialiste agira pour que se forme un Parti Socialiste transnational européen qui permettra de faire de l'Europe un espace politique de progrès social".
Il y a là deux idées : le Parti Socialiste transnational et (un élément très important, je crois, dans le débat politique) l'espace politique de progrès social.

Laurent Fabius - Par rapport à ce que dit Julien et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la signification du vote, je veux dire que je n'ai ni enthousiasme ni opposition sur la question : est-ce qu'il faut un Parti transnational ? Mais qu'il me paraît difficile, sans en avoir débattu de manière approfondie, de trancher cette question-là, ce soir, à 19 h 34.
Donc, personnellement, je me prononcerai contre cet amendement. Cela ne veut pas dire du tout qu'on est contre l'idée, mais je crois que cela mérite un débat au fond.

Le président - Je mets donc aux voix l'amendement.
Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main.
4.
Avis contraires ?
La cause est entendue.
Je mets aux voix le texte tel que Laurent Fabius vient de vous le lire. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main.
Avis contraires ?
…..
11.
Abstentions ?
1.
A l'unanimité moins 11 voix contre et 1 abstention, le texte est adopté. (Applaudissements)
Merci. La séance est levée.

Fondation Jean-Jaurès